

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

Directeur

Secrétariat général

Administration

Activités culturelles
offertes aux élèves de la
scolarité obligatoire

Cultes et temples

Comptabilité de direction

Service de la
petite enfance

Administration et gestion
des 7 centres de vie
enfantine municipaux

Études et
développements

Institutions privées de la
petite enfance

Service de la
jeunesse
et des loisirs

Administration, gestion
et planification

Accueil extrascolaire
régulier

Accueil extrascolaire
ponctuel

Foyer de Cour
CPA de Valmont

Déléguée à l'enfance

Délégué à la jeunesse

Service des écoles
primaires et
secondaires

Administration, gestion et
appui logistique aux
établissements

Organisation des
classes, gestion
transversale des élèves,
devoirs surveillés

Bâtiments

Affaires générales

Service de santé
des écoles

Administration

Section
médico-sociale

Service de
psychologie scolaire

Administration

Psychologie
Psychomotricité et
logopédie

Classes d'enseignement
spécialisé

Service dentaire

Administration

Prophylaxie

Cabinets dentaires

Laboratoire technique

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

"L'éducation, c'est l'affaire de tous".

C'est avec cette conviction que les professionnels (éducateurs, animateurs, enseignants, assistants sociaux) réunis autour de l'association "Plate-forme pluridisciplinaire sur l'adolescence" ont travaillé tout au long de l'année pour mettre sur pied en 2004 une campagne citoyenne d'actions, destinée à sensibiliser la population lausannoise adulte au fait que l'éducation est une contribution de tous à l'histoire de chacun.

La parution du "Petit mémento à l'usage des parents" réalisé en collaboration avec la Direction de la sécurité publique et distribué à toutes les familles ayant des enfants en âge scolaire de plus de 10 ans, a également démontré qu'une très grande partie de la population attendait de l'autorité un rappel du cadre législatif, des règles auxquelles chaque mineur est tenu de se conformer.

Cette campagne et le mémento sont, dans leur esprit, une contribution à la réflexion qu'appellent les nombreuses et diverses interpellations ou motions déposées par les conseiller(ère)s communaux(ales) sur le thème du renforcement du lien social ou de la prévention des incivilités.

Nul n'ignore que le travail avec les jeunes ne se décrète pas, mais se construit. Que ce travail doit tenir compte de l'évolution des modes de vie, s'enrichir des expériences faites au fur et à mesure des rencontres, au hasard des événements et miser sur la collaboration de tous les

acteurs concernés. C'est avec cette conviction que les projets mis en place par les différents services de la DEJE et que l'on retrouve dans les pages qui suivent ont vu le jour.

Durant cette année, la DEJE a signé deux conventions avec l'État de Vaud. L'une pour la gestion des prestations de psychologie scolaire, l'autre pour la gestion des prestations de la scolarité obligatoire. Ces textes marquent l'aboutissement de longues discussions avec nos partenaires, pendant lesquelles la DEJE a fait valoir la volonté d'offrir aux citoyen(ne)s lausannois des prestations coordonnées autour d'un guichet unique. Les différents trains de mesures adoptés par le Grand Conseil dans le cadre d'EtaCom permettaient ce genre de conventions et la DEJE est toujours en discussion pour obtenir le même mandat pour la gestion des prestations des infirmières scolaires.

L'adoption par le Conseil communal, à une très large majorité, du préavis sur la politique de la petite enfance pour cette législature a été la source d'une très grande satisfaction. L'intention de mettre à disposition des Lausannois(es) environ 600 places d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans permettra de garantir une place, lorsque tous les projets auront abouti, à 45% des enfants de cet âge. De grands défis nous attendent dans la concrétisation de ces projets, mais aussi dans la mise en place de structures pour les enfants de 6 à 12 ans, APEMS et centres aérés pendant les vacances.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général comprend quatre sous-services ou sections:

- le secrétariat proprement dit,
- les activités culturelles,
- la section "Cultes et temples",
- la comptabilité.

Activités

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent être résumées comme suit :

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux qui impliquent plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le DFJ, réception et répartition du courrier, échéancier;

- relations extérieures et communications : bulletin d'informations "Lausanne écoles", Association des parents d'élèves, Associations professionnelles d'enseignants, Association vaudoise des écoles privées;
- secrétariat des commissions scolaires primaire et secondaire, de l'arrondissement secondaire lausannois et de l'enseignement spécialisé : planification des séances, administration, exécution des décisions;
- gestion des activités culturelles proposées aux élèves de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, présentés sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites;
- participation aux divers conseils et comités des écoles d'art subventionnées par la Ville;
- gestion de la section "Cultes et temples" : engage-

ments et traitements du personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines;

- comptabilité de la Direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

Le Secrétaire général participe en outre aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique), du groupe de pilotage GePeL (politique du personnel de l'administration communale), de la délégation transversale "Sécurité, prévention, éducation" et de la Plate-forme pluridisciplinaire sur l'adolescence (forum de réflexion sur les problèmes liés à la jeunesse).

Organisation et personnel

Selon l'organigramme du service, le Secrétariat général comprend 17 personnes (= 15.8 postes EPT). S'y ajoute un poste de formation, occupé par une ou un stagiaire MPC. Les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière, une collaboratrice a fait valoir son droit à la retraite pour le 31 décembre 2003.

4 personnes, dont le Secrétaire général (= 4 postes EPT) et le stagiaire MPC sont rattachées au secrétariat proprement dit.

2 personnes (= 2 postes EPT) s'occupent des activités culturelles.

2 personnes (= 2 postes EPT) constituent la section "Cultes et temples" qui gère en outre le personnel des paroisses protestantes (concierges, organistes et sacristains) soit 39 personnes (= 10.61 postes EPT).

9 personnes (= 7.8 postes EPT) composent le personnel de la comptabilité.

CONFÉRENCES - COMMISSIONS

CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les chefs de service de la Direction. Compte tenu de la division par deux du Service de la jeunesse et des loisirs, le collègue des chefs de service a compté 8 personnes depuis le 1^{er} septembre 2003, il retrouvera son effectif habituel de 7 à partir de 2004, avec le transfert de l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle (OROSP) au canton.

Nombre de séances : 36.

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux diverses interpellations et motions. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

AUTRES RÉUNIONS

La CCS dans son ensemble a participé à deux réunions

d'échanges et d'informations avec la Conférence départementale du DFJ.

Par contre, la rencontre qui réunissait une fois l'an une délégation de la CCS, accompagnée de représentants de la CDL (Conférence des directeurs lausannois), et le comité de l'APE (Association des parents d'élèves) n'a pu avoir lieu, compte tenu des difficultés structurelles que connaît momentanément la section de Lausanne.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires sont désignées en début de législature par les Municipalités. Dans la perspective de la mise en place des conseils d'établissements, appelés à les remplacer, le DFJ a demandé aux autorités communales, de reconduire dans la mesure du possible, les commissions existantes sans en modifier la composition. L'état d'avancement du dossier laissait entrevoir en effet cette mutation pour le milieu 2002. Cette organisation ayant pris quelque retard, les diverses commissions ont poursuivi normalement leur travail en 2003.

Commission scolaire des établissements primaires et secondaires lausannois

Composition : le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 20 membres avec voix délibérative, désignés par la Municipalité sur proposition des partis politiques (proportionnellement à leur représentation au Conseil communal), 2 membres avec voix consultative, représentant le Forum des Étrangers et Étrangères de Lausanne (FEEL).

Nombre de réunions : 6.

Principaux sujets traités :

- plan de rentrée 2003/2004,
- décisions ou préavis en matière de demandes de congés d'enseignant(e)s ou d'élèves,
- et, malheureusement, préavis de suspension temporaire de plus de 5 jours au DFJ, à l'encontre de 3 élèves.

Le bureau de la commission scolaire a, pour sa part, réglé par consultations téléphoniques les affaires courantes qui lui incombent.

Commission scolaire de l'arrondissement secondaire lausannois

Composition : 16 délégués des commissions des établissements secondaires de l'arrondissement (Lausanne : 9; Le Mont-sur-Lausanne : 3; Epalinges : 2; Savigny/Forel (Lavaux) : 2).

Nombre de réunions :

- de la commission : 0
- du bureau : 0.

Conseil d'arrondissement secondaire

Composition : 9 membres, conseillers municipaux des communes de l'arrondissement secondaire lausannois (Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Epalinges, Forel-Lavaux, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Savigny).

Nombre de réunions : 1.

Principaux sujets traités :

- enclassement,

- situation des constructions scolaires,
- comptes 2002.

Commission scolaire de l'enseignement spécialisé

Composition : Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, 5 membres avec voix délibérative, délégués de la commission scolaire, 1 membre avec voix consultative, représentant le Forum des Étrangers et Étrangères de Lausanne.

Nombre de séances : 2.

Principaux sujets traités :

- bilan des orientations en fin d'année scolaire 2002/2003,
- bilan de la rentrée scolaire 2003/2004, avec la collaboration du corps enseignant des classes d'enseignement spécialisé.

UNION DES COMMISSIONS SCOLAIRES VAUDOISES (UCSV)

Une délégation de la commission scolaire lausannoise a participé à l'assemblée cantonale des délégués de l'UCSV le 2 octobre 2003. Ce sont évidemment toujours les conséquences, pour les commissions, de la réorganisation scolaire mise en place dans le cadre d'EtaCom qui ont été essentiellement évoquées.

COMMÉMORATION DU BICENTENAIRE DE L'ENTRÉE DU CANTON DE VAUD DANS LA CONFÉDÉRATION

Dans le cadre des célébrations du Bicentenaire, la journée du 11 avril 2003 a permis à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation d'accueillir 6 classes de 5^e et 6^e années de l'établissement secondaire des Bergières pour une visite des différents services. Cette expérience s'est révélée très positive, au vu des nombreuses questions des élèves.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En son temps, le Conseil communal avait exprimé le vœu que :

- "chaque élève ait l'occasion, au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire de prendre part à une animation théâtrale,
- la Municipalité favorise la création de spectacles destinés aux jeunes élèves,
- l'expérience du chéquier-théâtre soit poursuivie et élargie; elle devrait être accompagnée d'une information faite à l'intention des élèves des écoles".

(BCC Bulletin du conseil communal 1982, page 869).

C'est pour donner suite à cette recommandation que ces activités ont été mises sur pied. Dès lors qu'elles permettent aux enfants et adolescents d'aborder une forme de culture qu'ils n'auraient peut-être pas découverte autrement, il n'est pas interdit d'y voir une contribution au rayonnement culturel de Lausanne.

Trois domaines sont proposés aux enseignants, en fonction de l'âge de leurs élèves : le théâtre, la musique et la danse. Ils sont offerts sous la forme de spectacle, ou d'animation-initiation associée ensuite à une représentation, ou encore d'animation-improvisation dans laquelle les élèves sont directement impliqués.

Des propositions sont soumises aux enseignants en début d'année scolaire, les programmes établis au gré des inscriptions et les classes convoquées. Selon l'éloignement, le transport des classes CIN et CYP est également organisé.

ANIMATION THÉÂTRALE (ANNÉE SCOLAIRE 2003/2004)

L'animation théâtrale est offerte aux degrés CYP1-CYP2 et 6 à 9 (secondaires).

Classes CYP1-CYP2

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation de 1 jour en aula et spectacle lié <i>La baraque à frites</i>	70 (CYP1-CYP2)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Trou de mémoire</i>	67 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>A qui le tour ?</i>	77 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 14 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves	10 (CYP2)

Classes de 6^e à 9^e années secondaires

Troupe	Offre	Nbre de classes inscrites
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau Thèmes : - Matches d'improvisation - Le grand show Music-hall - Une autre approche	(6 ^e à 9 ^e) 32 54 20
École de théâtre pour enfants et adolescents	Animation au théâtre "L'expression orale en classe : une priorité" (2 fois 3 périodes)	(6 ^e à 9 ^e) 27
Théâtre Transfuge et l'Atelier ET	Animation en classe (3 fois 2 périodes) Thèmes : - Mise en vie d'un texte narratif - Sensibilisation au travail du poème	(6 ^e à 9 ^e) 6 4
Cie de danse Philippe Saire	Animation au théâtre (2 fois 3 périodes) et spectacle de danse	(6 ^e à 9 ^e) 5

Pour l'année scolaire 2003/2004, l'animation théâtrale a été offerte à 532 classes (253 primaires et 279 secondaires). Au total, 362 classes (68%) se sont inscrites (214 primaires [84.6%] et 148 secondaires [53%]).

Évolution de la proportion des classes inscrites

1998/99	75.8%
1999/2000	76.6%
2000/01	74.6%
2001/02	71.0%
2002/03	67.2%

La fréquentation est en légère hausse par rapport à l'année 2002/2003 et les propositions en matière de spectacles ont été plus nombreuses. Cependant, l'année précédente n'était pas révélatrice car certaines prestations avaient dû être diminuées pour des questions d'équilibre budgétaire. Les enseignants ont pu à nouveau cette année faire bénéficier leurs élèves à la fois d'une animation théâtrale et d'un spectacle. Comme déjà indiqué l'an dernier, un certain nombre d'enseignants renoncent à de telles activités, au vu de la difficulté d'encadrer les élèves.

Spectacles

Représentations offertes aux classes CIN et CYP

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Petit Théâtre	Pinocchio	37 (CYP1-CYP2)
Petit Théâtre	Tout le monde s'en fou !	22 (CYP1-CYP2)
Petit Théâtre	Histoires pressées	23 (CYP1-CYP2)
E'pericoloso sporgersi	Voyages organisés	54 (CIN-CYP2)
Théâtre Globule	Rue Séraphine	64 (CIN-CYP1)
Alexandre Cellier et Jean Duperrex	Brico	35 (CIN-CYP2)
Cie 2 temps 3 mouvements	Les contes du pince-mincedoumougratte	10 (CYP2)
Cie Labiscou	Oz	23 (CYP2)
Théâtre Par-ci-par-là	Mathilde et son grand-père	10 (CYP1-CYP2)
Annick Baechler	La vie c'est comme ça	23 (CIN-CYP2)
Cie du Chat-hutteur	Specolo	22 (CYP1-CYP2)

Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Théâtre de la Courte-Paille	L'avare de Molière	35 (6 ^e à 8 ^e)
Cie Kbarré	Tout le monde s'en fou !	5 (7 ^e à 9 ^e)
Cie des Argonautes	Zouff	26 (5 ^e à 6 ^e)
Les Fourmis rouges	Histoire et découverte du rock'n roll	68 (7 ^e à 9 ^e)

Représentations offertes aux classes secondaires (suite)

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Roger Cuneo	Couleurs et vers, de Jacques Prévert	8 (7 ^e à 9 ^e)
Roger Cuneo	Dis, Boby Lapointe...	5 (7 ^e à 9 ^e)
Christophe Erard	Duo Altaï	13 (5 ^e à 7 ^e)

Spectacles de prévention offerts aux classes CYP et secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes inscrites
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Quoi de neuf mon poussin ? Raconte... (abus sexuels)	13 (CYP1-CYP2)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Partie de racket (violence)	40 (5e à 7e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	10 (8e et 9e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Un père en pétard (toxicomanie)	37 (8e et 9e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Bien cuit ou à point (alcool)	24 (8e et 9e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Le démon des maux (violence verbale)	37 (6e à 9e)
Théâtre Forum Association Le Caméléon	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	32 (5e à 9e)

ABONNEMENT CULTUREL

L'abonnement culturel est offert aux classes de 7^e à 9^e années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques pour le prix de fr. 10.-. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres, à raison de fr. 10.- par billet.

1 993 billets ont été vendus pour les 19 spectacles suivants :

- Vidy Lausanne
 - La bonne âme de Se-Tchouan (216 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - Le grand cahier (65 billets vendus en 9^e);
 - La femme fantôme (78 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - Mahabharata (66 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Agatha (42 billets vendus en 9^e);
 - Les quatre doigts et le pouce (362 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Le pont (97 billets vendus en 8^e, 9^e);

- Théâtre Kléber-Méleau
 - Sior Todero le tyran (453 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - La mouette (62 billets vendus en 9^e);
- Théâtre de l'Arsefic
 - La musica deuxième (34 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - A ma personnalités (4 billets vendus en 8^e, 9^e);
 - L'os (30 billets vendus en 9^e);
- Opéra de Lausanne
 - Aterballetto (danse) (51 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Voix de femmes (concert) (5 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - L'ivrogne corrigé (concert) (33 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Sylvie Brunet (récital) (8 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
- Grange de Dorigny
 - Civet de cycliste (80 billets vendus en 7^e, 8^e, 9^e);
 - Casimir et Caroline (14 billets vendus en 8^e, 9^e);
- Association vaudoise des ligues d'improvisation
 - Match d'improvisation (293 billets vendus en 7^e, 8^e et 9^e).

INTRODUCTION A LA CITOYENNETÉ

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation a offert aux classes lausannoises de 9^e année la possibilité de visionner le film de Jean-Stéphane Bron, "Mais im Bundeshuus – le génie helvétique" qui traite de l'élaboration de la loi sur le génie génétique. Ce film a obtenu le Prix du meilleur documentaire du Cinéma Suisse 2004 et fait découvrir de manière passionnante le fonctionnement du Parlement. Suite à la proposition de MM. Thierry Spicher (association MEDIA POLIS) et Jean-Stéphane Bron, 671 élèves, toutes classes de 9^e année confondues ont vu le film lors de trois séances organisées aux Galeries du Cinéma. Le réalisateur, présent lors de chaque séance, a expliqué le tournage du film au Palais fédéral et a répondu aux questions des élèves.

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES LYRIQUES

L'Opéra de Lausanne propose aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister aux répétitions générales des opéras qu'il présente.

En 2003-4, les opéras suivants sont offerts à 441 élèves et accompagnants :

Adriana Lecouvreur	100 billets offerts
La Traviata	110 billets offerts
Roland	17 billets offerts
Orphée et Eurydice	94 billets offerts
Don Pasquale	120 billets offerts

INITIATION À LA MUSIQUE

Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Cet orchestre propose des séances d'initiation destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique. Les artistes illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Les 3-4 février et 3-4 novembre 2003, des élèves des écoles secondaires lausannoises ont bénéficié des animations dispensées par les musiciens du Sinfonietta dans les aulades établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée.

Ces démonstrations ont réuni respectivement 893 et 897 élèves.

Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements secondaires lausannoises.

CINÉ DU MUSÉE ZOOLOGIQUE

Le Ciné du Musée a pour objectif de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement.

Statistiques de fréquentation 2003

Nombre de séances : 52 (2002 : 66)
 Nombre de classes : 208 (2002 : 289)

Séances	Nombre de spectateurs	
	2003	2002
Jeudiv après-midi 14h15 ¹	1 370	2 395
Mercredi matin 9h00 ²	2 134	2 716
Mercredi après-midi 14h30 ³	2 336	1 857
	5 840	6 968

¹ séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

² séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

³ séance publique

INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Créé en 1987, le bulletin d'informations "Lausanne écoles" est distribué à tous les parents des écoliers lausannoises. Chaque numéro comprend un éditorial, traitant d'un problème de fond. Deux ou trois articles abordent ensuite des sujets d'actualité suivant le moment de l'année scolaire. Enfin, un mémento indique les dates les plus utiles. Une nouvelle rubrique a été introduite en 2003, qui permet à l'une des institutions offrant des prestations aux jeunes Lausannoises de mieux se faire connaître. C'est ainsi que l'École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL) et l'École sociale de musique (ESM) ont pu présenter leurs activités aux élèves et à leurs parents.

Trois numéros ont été publiés en janvier, juin et septembre 2003.

ÉCOLES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (CML)

L'institution comprend deux sections, musique (classes non professionnelles et professionnelles) et art dramatique (classe préprofessionnelle et pour la dernière fois professionnelle - de 3^e année -, dès lors que l'enseignement professionnel sera désormais assuré par la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR).

La Ville subventionne l'enseignement non professionnel de la musique. S'agissant de l'art dramatique, et considérant que la classe non professionnelle n'est, de fait, qu'une préparation à la formation professionnelle, la Municipalité a décidé de ne plus subventionner cette filière au-delà de juin 2003.

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation préside la SI Conservatoire SA et siège au Conseil de fondation. Le Secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le fonds de prévoyance et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2003, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois et le Comité de direction 10 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- visite de la commission d'accréditation pour la reconnaissance du statut de Haute École de Musique en décembre 2003;
- développement accru de la formation continue à l'attention des professeurs;
- édition de deux plaquettes d'information sur le Conservatoire de Lausanne, l'une concernant la section non professionnelle, l'autre la Haute École de Musique;
- projet de collaboration avec l'EJMA;
- échanges avec l'Académie Chopin de Varsovie.

SECTION MUSIQUE

Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire I à V, certificat)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(52.6%)	608
Autres communes vaudoises		503
Cantons romands		36
Autres cantons suisses		4
Étranger		5
Total		1 156

Par rapport à 2002, on observe une augmentation de 1.8%.

Classes non professionnelles (certificat supérieur I à IV - études supérieures non professionnelles)

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(37.0%)	10
Autres communes vaudoises		13
Cantons romands		3
Autres cantons suisses		1
Étranger		-
Total		27

Par rapport à 2002, on observe une diminution de 22.9%.

Classes non professionnelles (classe "adultes")

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(40%)	6
Autres communes vaudoises		6
Cantons romands		2
Autres cantons suisses		-
Étranger		1
Total		15

Par rapport à 2002, on observe une augmentation de 15.4%.

C'est pour des raisons de transparence budgétaire que cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau "adultes", permet en effet son autofinancement.

Classes professionnelles

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(38.3%)	111
Autres communes vaudoises		86
Cantons romands		60
Autres cantons suisses		14
Étranger		19
Total		290

Par rapport à 2002, on observe une diminution de 2.0%.

SECTION ART DRAMATIQUE

Classe :

- *préprofessionnelle - formation en 2 ans* 21 élèves
- *professionnelle - formation en 3 ans* 8 élèves

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(24.1%)	7
Autres communes vaudoises		12
Cantons romands		10
Autres cantons suisses		-
Étranger		-
Total		29

Par rapport à 2002, on observe une augmentation de 3.6%.

Ces données doivent toutefois être considérées avec beaucoup de précautions. Elles prennent en effet en compte la section préprofessionnelle qui a disparu à la fin de l'année scolaire 2002-2003 et la seule classe de 3^e année qui subsiste de la section professionnelle, du fait du transfert progressif de cette filière de formation à la HETSR.

Diplômes décernés à la fin de l'année 2002/2003

- 44 attestations ou certificats ont été délivrés aux lauréats des classes non professionnelles,
- 63 l'ont été aux étudiants des classes professionnelles, dont 5 diplômes de soliste,
- 9 candidats ont obtenu leur brevet pour l'enseignement de la musique,
- 7 diplômes ont été attribués à des étudiants de la section d'art dramatique.

ÉCOLE SOCIALE DE MUSIQUE (ESM)

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le Secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2003, cette instance a tenu 3 séances. Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- mise à disposition des locaux par la Ville de Lausanne (installation au collège de la Colline, projet d'installer le secrétariat et deux salles de cours dans le cadre de la rénovation du bâtiment abritant le Petit théâtre à la Place de la Cathédrale 12);
- mise au point d'un avenant aux contrats en prévision des changements de calcul de la prime CPCL;
- adaptation de l'échelle des salaires selon le nouveau statut du personnel de l'État de Vaud;
- entretien des instruments et transformation des claviers loués aux élèves;
- participation à la Schubertiade des enfants et organisation de "cours de maître" pour les élèves non professionnels des écoles de musique.

Statistiques

Cours offerts	1 109		
Cours individuels	665 élèves	-1.6%	
Cours collectifs	444 élèves	-4.7%	

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(82.2%)	824
Autres communes vaudoises		179
Total		1 003

Par rapport à 2002, on observe une diminution de 2.7%.

ÉCOLE DE MUSIQUE (EMVL)

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2003, cette instance a tenu 10 séances. Les réflexions engagées depuis deux ans ont permis de consolider l'équilibre financier retrouvé et d'envisager avec sérénité le transfert de l'école de St-François au complexe des jardins de Prélaz, à l'avenue de Morges.

L'EMVL a ainsi pu axer ses efforts sur le plus long terme, pour améliorer le recrutement : un dépliant a été créé, arborant le nouveau logo de l'école, et envoyé à tous les enfants lausannois âgés de quatre à dix ans avec un très bon impact sur l'intérêt porté à l'EMVL par ce public. Beaucoup de jeunes enfants (entre quatre et cinq ans) ont rejoint les cours d'initiation musicale Jaques-Dalcroze, formant une base précieuse pour les années à venir.

Les points suivants ont également fait l'objet d'un examen particulier :

- collaboration avec les corps de musique, pour contribuer à la relève dans les fanfares et harmonies de la Ville;
- création d'une classe de piano, non pour rivaliser avec d'autres écoles de la place, mais pour favoriser la musique d'ensemble au sein de l'EMVL;
- amélioration des conditions d'engagement des professeurs (mise en place d'une couverture perte de gain).

Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit :

Lausanne	(82.7%)	139
Autres communes vaudoises		29
Total		168

Par rapport à 2002, on observe une augmentation de 12.8%.

ÉCOLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE ACTUELLE (EJMA)

Le Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le Secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction de l'EJMA.

En 2003, le Conseil de fondation s'est réuni 2 fois et le Comité de direction 7 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- statut des professeurs, consolidation du système des annuités : une somme représentant 82% de l'échelle cantonale est désormais versée aux enseignants. Les étapes suivantes seront l'octroi d'un 13^e salaire et l'adéquation du calcul du nombre de semaines avec les autres écoles de musique subventionnées par la Ville;
- Haute École de Musique : création de la HEJV (Haute École de Jazz Vaudoise), qui offre une seule formation professionnelle dans le domaine du jazz répartie entre la section jazz du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera et l'EJMA. La HEJV a déposé sa demande de certification pour devenir la partie jazz de la HEMVaudoise (Conservatoire de Lausanne et HEJV). Elle sera alors, la seule formation professionnelle de jazz en Suisse romande;
- organisation ou participation de l'EJMA à divers événements : Master-class, stages (Daniel Humair, Eric Watson, André Ceccareli, Sylvain Luc, etc.), Festival des Urbaines 2003, concerts, 2^e festival EJMA-Chorus, etc.

Statistiques

Catégorie libre	722	+ 1.3%
Catégorie professionnelle	100	-5.7%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

Lausanne	(51.5%)	423
Autres communes vaudoises		324
Cantons romands		61
Autres cantons suisses		11
Étranger		3
Total		822

Par rapport à 2002, on observe une augmentation de 0.4%.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le Secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation est membre du Comité de direction de l'UPL.

En 2003, cette instance a tenu 5 séances.

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continue et permanente.

Les participants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens qui permettent d'obtenir des diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves. Pour l'informatique, l'UPL prépare aussi les candidats à la certification officielle U-CH.

Près de 5 000 personnes fréquentent chaque année les cours de l'UPL.

Enfin, en 2003, l'UPL a enregistré la démission de son président, M. F. Loï-Zedda, élu à la tête de l'Association des Universités populaires de Suisse (AUPS). L'assemblée générale de l'UPL a décidé de souligner les 12 années de présidence de M. Loï-Zedda en lui décernant le titre de président d'honneur et a désigné pour lui succéder M. Léopold Pflug.

CULTES ET TEMPLES

La responsabilité des communes vaudoises à l'égard des religions protestante et catholique trouve son fondement dans deux textes légaux, la loi du 2 novembre 1999 sur l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (loi ecclésiastique) et celle du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.

Il revient donc aux communes qui abritent des locaux de cultes d'en assurer les frais d'entretien et de fonctionnement (énergie, achats de matériel, réparations, etc.).

Cette obligation inclut également les salaires des organistes, des concierges et des sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

Un certain nombre de travaux d'entretien ont été entrepris, dans le cadre du budget ordinaire ou parfois en recourant à une demande de crédit supplémentaire (lorsque des interventions non prévues se sont révélées urgentes). Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons :

- *Chailly (prot)* : façades (tablettes en molasse) et peinture intérieure;
- *Les Râpes (prot)* : façades et clocher (carbonatation du béton) et réfection de l'installation des cloches;
- *Sacré Cœur (cath)* : contribution à la réalisation d'un nouvel orgue (2^e acompte);
- *St-Esprit (cath)* : tambours d'entrée;
- *St-Jean (prot)* : menuiserie et peinture du clocher;
- *St-Matthieu (prot)* : étanchéité de la toiture et des vitrages (par crédit supplémentaire) et sécurisation des battants de cloches;
- *St-Nicolas de Flüe (cath)* : boiseries et fenêtres, paratonnerre;
- *St-Rédempteur (cath)* : aménagements suite au déplacement du baptistère;
- *Ste-Thérèse (cath)* : relevage de l'orgue;
- *Sévelin (prot)* : installation électrique (2^e étape);
- *divers* : peu visibles mais non moins importantes, des installations de sécurité ont été mises en place dans deux édifices (feu et effraction).

Si les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité sont élevés,

il ne faut pas perdre de vue qu'ils contribuent à la conservation d'un patrimoine, témoin de plus de 8 siècles d'évolution de l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse.

Le souci des paroisses d'être toujours plus le centre d'un réseau social important au sein des quartiers a permis de développer des collaborations fructueuses avec les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers : c'est ainsi que 13 haltes-jeux, APEMS ou réfectoires ont trouvé place dans 11 bâtiments, la dernière installation, à l'automne 2003, ayant permis d'augmenter l'offre de l'APEMS-Pontaise, dans les locaux du temple de St-Luc.

On peut encore relever, dans le même ordre d'idée, la mise à disposition à la rentrée 2003 dans le centre de St-Jacques d'une salle de classe pour l'établissement primaire de Mon-Repos.

Enfin, les discussions engagées depuis 2001 sous l'égide du Préfet de Lausanne avec les communes dans lesquelles sont domiciliés les fidèles d'une même paroisse ont abouti à la signature de 5 conventions. Ainsi, les frais de fonctionnement imposés par la loi pourront-ils désormais être répartis de manière équilibrée, proportionnellement au nombre des fidèles domiciliés sur le territoire de chaque commune. Quatre accords concernent des paroisses catholiques : St-Nicolas de Flüe (Belmont – Lausanne – Pully), St-Etienne (Epalinges – Lausanne – Savigny), St-Amédée (Bretigny – Cugy – Froideville – Lausanne – Le Mont – Morrens) et St-Joseph (Lausanne – Prilly – Renens) alors que celui qui règle le statut de la Chapelle de Malley (Lausanne – Prilly – Renens) viendra compléter les textes relatifs à deux autres textes qui concernent des temples protestants, la chapelle des Croisettes (Epalinges – Lausanne) et la paroisse de langue allemande de Villamont (Lausanne et 33 autres communes de la région).

COMPTABILITÉ

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures).

Cette activité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la formation et de la jeunesse, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1 015 personnes (583.91 postes EPT) alors que 1 815 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%. La reprise par les services du DFJ de toute la gestion des remplacements d'enseignants, à partir de la rentrée d'août 2003 s'est traduite par une diminution sensible du volume de travail de ce groupe (0.3 EPT). Un transfert a été immédiatement accompli, au profit du groupe factures, permettant d'y compenser une absence pour congé de maternité.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 22 200 factures fournisseurs (+9.9%) et a émis environ 52 000 factures débiteurs (+3%). Les augmentations ont été enregistrées dans les établissements scolaires ainsi que dans les services des écoles primaires et secondaires, de la petite enfance et de la jeunesse et des loisirs. Succédant à une baisse en 2002 (-1.9% et -4.3%) cette tendance ne permet pas de tirer des conclusions sur une évolution qui devra être vérifiée.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le paiement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

Les responsables de cette section ont été particulièrement sollicités pour établir et vérifier les modifications commandées par la démarche EtaCom, qui ont, directement ou indirectement, des incidences sur la plupart des services de la Direction (Secrétariat général, Service des

écoles primaires et secondaires, Office d'orientation scolaire et professionnelle, Service de santé).

Ils ont ainsi dû procéder, généralement dans l'urgence, à nombre de simulations (frais administratifs, coût de l'élève, prestations de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, des infirmières et psychologues scolaires, etc.) ou de recherches statistiques (situation du personnel des services concernés, création d'un plan comptable distinct pour les établissements scolaires, etc.). C'est à eux également qu'il incombe d'établir les décomptes qui permettront d'obtenir la rétrocession des dépenses effectuées par la Ville, mais remboursées par le Canton, dans le cadre du compte de régulation.

Ils devront enfin poursuivre leur réflexion sur l'engagement des ressources puisque, même si elles sont pour l'heure modestes ou pour l'avenir difficiles à évaluer, les conséquences de la réorganisation EtaCom seront réelles pour l'organisation de leur sous-service.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

INTRODUCTION

... "Nouveau" service créé – marquant bien la volonté d'améliorer qualitativement et quantitativement les prestations existantes, et démontrant que la petite enfance et la jeunesse sont deux des priorités de la Ville –, le Service de la petite enfance ne l'est pas dans la composition de son personnel : chef de service et collaborateurs sont en effet quasiment tous des "anciens" !

Les missions de ce nouveau service sont de conduire la politique de la petite enfance, d'en planifier et d'en proposer les lignes directrices, de garantir au contribuable/citoyen/habitant des prestations de haut niveau à des conditions financières acceptables et maîtrisées.

Année de mouvance et de turbulence, au cours de laquelle le personnel a à moultes reprises eu l'occasion de prouver ses aptitudes à d'innombrables changements (tâches, organigrammes, nouvelle géographie des places de travail, etc.), 2003 a pourtant été un "grand cru", riche et fertile en événements porteurs en terme d'avenir. C'est ainsi que l'autorité législative a, notamment :

- admis l'extension du centre de vie infantine des Bergières, de 100 à 136 places (préavis n° 2003/16 – décision CC 17.06.03);
- pris acte des intentions en matière de politique de la petite enfance pour les années 2003 à 2006 – création de quelque 590 places supplémentaires pour l'accueil de jeunes enfants de 0 à 6 ½ ans d'ici à 2006 (rapport-préavis n° 2003/23 – décision CC 25.11.03);

- donné le "feu vert" à la construction de logements subventionnés à l'av. du Temple dans quatre bâtiments qui comprendront le nouveau centre de vie infantine de Chailly – tant attendu ! – ainsi qu'un APEMS (préavis n° 2003/40 – décision CC 25.11.03).

PERSONNEL

Ce sont 208 personnes qui ont été transférées au 1^{er} septembre 2003 au nouveau Service de la petite enfance, représentant un peu moins de 157 postes de travail.

Si les hommes occupent le 50% des fonctions dirigeantes, ils ne sont pas nombreux dans l'ensemble du service : seulement 12,5%... Ils le sont encore moins, 5,4%, dans le personnel éducatif des CVE, et c'est regrettable en terme d'image masculine à donner aux enfants, ce manque étant un peu atténué par le fait qu'il n'y a que des cuisiniers dans les CVE !

Concernant le personnel éducatif, 10,4 postes (soit quelque 14 personnes, à un taux d'activité moyen de 74%) sont à repourvoir, dont 7,3 postes octroyés pour l'extension du CVE des Bergières, où l'engagement du personnel est échelonné en fonction des nouvelles inscriptions d'enfants. Malheureusement, la pénurie d'éducateurs(trices) formé(e)s perdure.

Nombre de personnes en activité, en 2003

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon		1	2		3		1										3	1	3	-
CVE	3	1	3			5			8	133	1	7	5	23	10	2	16	162	14	9
	3	2	5		3	5	1		8	133	1	7	5	23	10	2	19	163	17	9

Nombre de postes, en 2003, en pour cent (arrondi à deux décimales)

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon		0.7	2		3		1										3	0.7	3	-
CVE	3	0.9	3			1.9			8	95.92	1	5.04	5	14.45	10	1.75	16	113.17	14	6.79
	3	1.6	5		3	1.9	1		8	95.92	1	5.04	5	14.45	10	1.75	19	113.87	17	6.79

PETITE ENFANCE

Outre la création du Service de la petite enfance et son emménagement dans de nouveaux locaux on peut noter :

- le processus qui veut que les centres de vie enfantine privés et municipaux n'accueillent plus d'écoliers primaires se poursuit. Ainsi, en 2003 :
 - le centre de vie enfantine Attique / Rotonde de la fondation Malley-Prairie n'accueille plus d'écoliers primaires et de ce fait augmente de 10 places son offre pour les plus petits;
 - l'UAPE de Grattapaille en a fait de même et accueille 20 enfants dès 2 ½ ans et 24 écoliers enfants;
 - les centres de vie enfantine municipaux de Bellevaux et de l'Ancien-Stand en ont fait de même mais ont procédé en deux étapes. Plus de 2P en 2003 et plus de 1P en 2004;
- un nouveau centre de vie enfantine privé a vu le jour en 2003; il s'agit de l'institution Zig Zag Zoug de la fondation Crèche de Lausanne. Grâce à un investissement entièrement privé ce sont 68 places pour des enfants de 4 mois à 6 ½ ans qui ont pu être mises à disposition du quartier Bonne Espérance / Faverges;
- l'aide fédérale a été sollicitée et octroyée pour :
 - le CVE Zig Zag Zoug (fr. 292'000.-);
 - le CVE des Bergières (fr. 156'000.-);
 - l'UAPE Grattapaille (~ fr. 100'000.-).

Un nombre important de demandes ont été envoyées et seront traitées en 2004;
- l'aide cantonale au démarrage a été sollicitée et octroyée pour :
 - le CVE Zig Zag Zoug (fr. 392'000.-);
 - le CVE des Bergières (fr. 156'000.-);
 - l'UAPE de Grattapaille (fr. 60'000.-);
 - le centre de la petite enfance de Boissonnet (fr. 70'000.-) qui a aménagé une nouvelle salle à l'intérieur du centre et a augmenté sa capacité d'accueil de 14 places. Il est à noter que l'investissement pour réaliser ce projet fut de l'ordre de fr. 250'000.- financé par une campagne privée de recherches de fonds;
 - le CVE de l'Attique et la Rotonde (fr. 50'000.-).

Ces deux dernières structures n'ont pas obtenu l'aide fédérale car elles ne remplissaient pas une des conditions d'octroi qui est une augmentation de plus de 30% de l'offre.

Pour terminer et comme échantillon du travail des centres de vie enfantine municipaux, voici quelques nouvelles de Montelly :

"L'année 2003 a permis à 160 enfants de fréquenter chaque semaine le CVE, à temps partiel ou à plein temps. Quarante-neuf nouveaux enfants ont été accueillis dans l'année dont 9 chez les écoliers enfants. Nous avons pu augmenter de 4 places ce groupe des écoliers qui tourne à plein régime toute l'année, si bien que durant quelques semaines, nous avons eu une liste d'attente à zéro pour cette tranche d'âge !

Malgré les 40 enfants préscolaires accueillis, la liste d'attente reste importante.

Si notre mission est d'offrir un lieu de garde au plus grand nombre d'enfants de familles lausannoises, le travail des équipes éducatives est de maintenir et améliorer la qualité de cette offre. Notre but est d'accompagner les enfants dans le développement d'une bonne estime d'eux-mêmes, en soutenant et respectant les étapes de leur croissance, dans un cadre collectif qui favorise leur autonomie et leur intégration sociale.

L'équipe de la nursery a consacré beaucoup d'énergie à la mise en place d'un projet pédagogique assurant aux plus jeunes enfants un espace et un encadrement respectueux de leurs besoins.

Dans chacun des groupes éducatifs, une partie du temps de préparation a été utilisée pour offrir aux familles un relais de qualité. Retransmissions quotidiennes et entretiens ciblés, réunions de parents les invitant à partager leurs préoccupations, fêtes offrant un lieu d'échange avec les EPE et la possibilité de faire des rencontres entre les familles. Ces actions simples font du centre de vie enfantine un espace où les parents de jeunes enfants peuvent trouver, s'ils le désirent, un lieu d'écoute et de soutien.

La pénurie de professionnel(le)s de la petite enfance encourage l'équipe de Montelly à s'engager dans la formation de futur(e)s collègues. Onze stagiaires ont été accueillies dans les 5 groupes éducatifs, et deux collaboratrices ont obtenu un diplôme de "praticien-formateur".

L'équipe s'est aussi attelée à la création d'un document présentant l'institution et les modalités de déroulement des stages aux futur(e)s stagiaires.

Les incertitudes qui planent sur l'avenir des formations d'éducateurs(trices) de la petite enfance sont une préoccupation des professionnel(le)s qui ne savent pas encore comment leurs diplômes d'aujourd'hui seront reconnus demain.

Une nouvelle directrice avait été nommée en novembre 2002. Ainsi, en 2003, chaque collaborateur et collaboratrice a dû faire preuve d'adaptation aux changements. Nous pouvons dire que cette institution peut avoir confiance en ses ressources qui lui ont permis de garder ses objectifs et de continuer à innover."

STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE ÉLARGI (TOE)

(A) Centres de vie infantine municipaux, (B) Garderies et centres de vie infantine privés subventionnés ayant signé la convention (192 bis), (C) Garderies et crèches d'entreprises privées subventionnées, (D) Garderies à mi-temps privées subventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 31 octobre 2003

Effectif

Nbre d'enfants inscrits :							Nbre d'enfants inscrits :						
	A	B	C	D	E	Total		A	B	C	D	E	Total
- nés en 2003	41	57	24	0	23	145	- nés entre le 01.07.03 et le 30.6.04	7	8	5	0	6	26
- nés en 2002	94	123	68	14	69	368	- nés entre le 01.07.02 et le 30.6.03	78	107	73	13	49	320
- nés en 2001	134	185	103	34	74	530	- nés entre le 01.07.01 et le 30.6.02	109	142	93	30	71	445
- nés en 2000	159	215	103	54	51	582	- nés entre le 01.07.00 et le 30.6.01	160	202	111	49	63	585
- nés en 1999	170	165	53	42	40	470	- nés entre le 01.07.99 et le 30.6.00	173	200	69	47	51	540
- nés en 1998	143	153	15	4	41	356	- nés entre le 01.07.98 et le 30.6.99	140	174	15	9	36	374
- nés en 1997	98	73	9	0	14	194	- nés entre le 01.07.97 et le 30.6.98	155	124	9	0	30	318
- nés en 1996	23	28	0	0	28	79	- nés entre le 01.07.96 et le 30.6.97	33	31	0	0	20	84
- nés en 1995	2	6	0	0	19	27	- nés entre le 01.07.95 et le 30.6.96	8	17	0	0	22	47
- nés en 1994	2	0	0	0	17	19	- nés entre le 01.07.94 et le 30.6.95	2	0	0	0	18	20
- nés en 1993	0	0	0	0	15	15	- nés entre le 01.07.93 et le 30.6.94	1	0	0	0	19	20
Total	866	1 005	375	148	391	2 785	Total	866	1 005	375	148	385	2 779

¹⁾ pour les enfants nés entre le 01.06.93 et le 30.06.93 se reporter au tableau Écoliers-Accueil familial de jour

²⁾ pour mémoire les effectifs 2002 étaient de 2 497 et 2 492, soit 11.5% d'enfants accueillis en plus en 2003

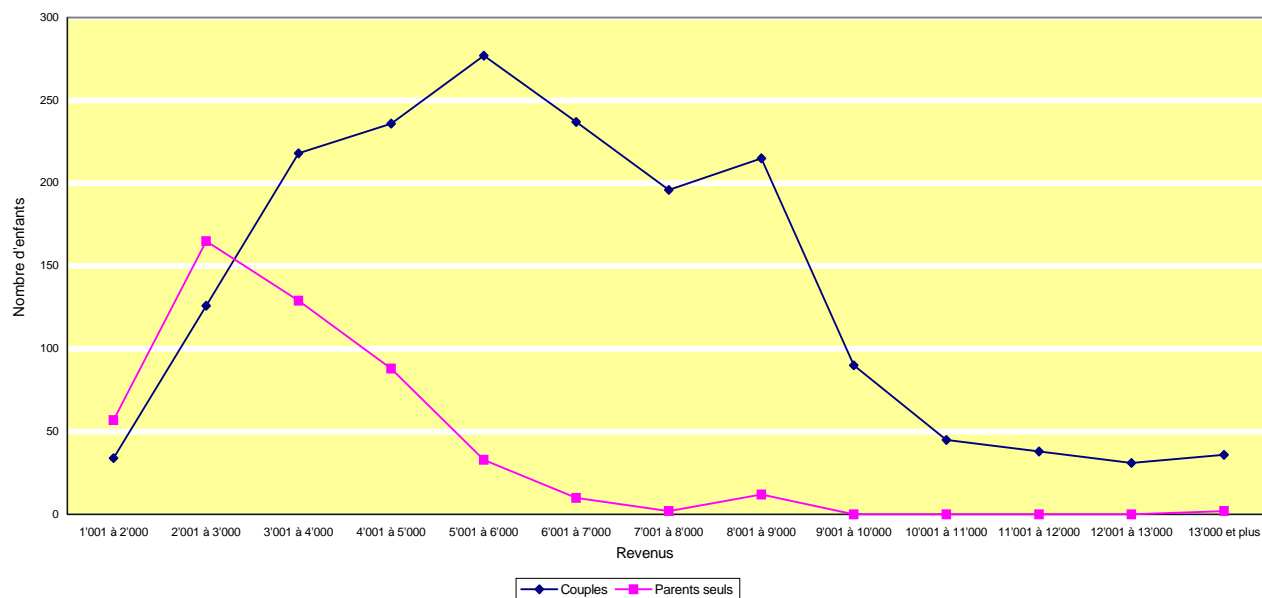
Motif principal du placement

	Parents ensemble						Parents seuls					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total
- travail des parents	483	597	252	76	220	1 628	181	141	34	4	118	478
- mise en contact de l'enfant avec d'autres	22	41	38	42	0	143	1	11	0	6	0	18
- placement demandé par un service officiel ou médical	2	14	0	2	6	24	6	8	0	2	5	21
Total	507	652	290	120	226	1 795	188	160	34	12	123	517

Revenus déterminants des parents

	Parents ensemble						Parents seuls					
	A	B	C	D	E	Total	A	B	C	D	E	Total
jusqu'à 1 000	2	5	2	1	6	16	5	4	0	0	10	19
de 1 001 à 2 000	13	10	4	3	4	34	23	16	7	1	10	57
de 2 001 à 3 000	41	43	14	16	12	126	71	50	5	7	32	165
de 3 001 à 4 000	68	82	25	22	21	218	48	42	7	1	31	129
de 4 001 à 5 000	93	67	31	17	28	236	31	30	6	3	18	88
de 5 001 à 6 000	99	104	33	19	22	277	6	15	5	0	7	33
de 6 001 à 7 000	60	97	38	17	25	237	4	2	1	0	3	10
de 7 001 à 8 000	56	80	38	12	10	196	0	1	1	0	0	2
de 8 001 à 9 000	26	50	39	6	94	215	0	0	0	0	12	12
de 9 001 à 10 000	26	41	20	2	1	90	0	0	0	0	0	0
de 10 001 à 11 000	8	22	11	2	2	45	0	0	0	0	0	0
de 11 001 à 12 000	5	23	10	0	0	38	0	0	0	0	0	0
de 12 001 à 13 000	3	13	14	1	0	31	0	0	0	0	0	0
plus de 13 000	7	15	11	2	1	36	0	0	2	0	0	2
Total	507	652	290	120	226	1 795	188	160	34	12	123	517

Revenus déterminants pour l'ensemble des centres de vie infantile municipaux et privés subventionnés



FRÉQUENTATION MENSUELLE 2003 (EN ÉQUIVALENT DE CONTRATS À 100%)

(A) Centres de vie infantile municipaux

MOIS	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly	Valency
Nombre moyen de places offertes en 2003	86.00	89.00	102.00	92.00	92.00	107.00	76.00
% Taux d'occupation annuel moyen	88.04	92.30	85.73	87.19	80.54	91.27	92.13

(B) Garderies et centres de vie infantile privés subventionnés (192 bis)

MOIS	Abri	APEF Entre-Bois	APEF Madeleine	Centre petite enfance	Chenille	Clos-de-Bulle	Gardoche	Malley-Prairie Attique	Servan	*Zig Zag Zoug
Nombre moyen de places offertes en 2003	180.00	47.80	28.00	74.30	67.00	55.00	32.70	28.50	81.80	68.00
% Taux d'occupation annuel moyen	91.85	88.65	93.19	99.97	97.03	94.35	97.53	89.65	98.76	57.94

* le faible taux d'occupation annuel moyen de cette institution s'explique par son ouverture en février 2003 et l'arrivée des premiers enfants écoliers à la rentrée scolaire de septembre.

(C) Garderies et crèches d'entreprises privées subventionnées

MOIS	AGELA	Croquignole	Mandarine	Minibulles	Polychinelle	Ronde	Roue Enchantée	Tournesols
Nombre moyen de places offertes en 2003	56.80	37.00	22.00	22.00	37.00	22.00	13.50	14.90
% Taux d'occupation annuel moyen	54.97	99.07	103.69	71.53	97.52	97.00	51.83	93.57

(D) Garderies à mi-temps privées subventionnées

MOIS	Les Collonges	Vallée Jeunesse
Nombre moyen de places offertes en 2003	44.00	25.00
% Taux d'occupation annuel moyen	69.09	95.72

Garderie d'urgence situation au 31 octobre 2003

Croix-Rouge "Les Koalas" : 7 enfants inscrits.

ÉCOLIERS

Unités d'accueil pour écoliers privées subventionnées ayant signé la convention (192 bis), situation au 31 octobre 2003

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits		
– nés en 2003		– nés entre le 01.7.03 et le 30.6.04		0
– nés en 2002	0	– nés entre le 01.7.02 et le 30.6.03		0
– nés en 2001	9	– nés entre le 01.7.01 et le 30.6.02		0
– nés en 2000	16	– nés entre le 01.7.00 et le 30.6.01		16
– nés en 1999	26	– nés entre le 01.7.99 et le 30.6.00		23
– nés en 1998	45	– nés entre le 01.7.98 et le 30.6.99		34
– nés en 1997	24	– nés entre le 01.7.97 et le 30.6.98		36
– nés en 1996	13	– nés entre le 01.7.96 et le 30.6.97		23
– nés en 1995	0	– nés entre le 01.7.95 et le 30.6.96		1
– nés en 1994	0	– nés entre le 01.7.94 et le 30.6.95		0
Total	133	Total		133

Motif principal du placement

	Parents ensemble	Parents seuls
– travail des parents	72	39
– mise en contact de l'enfant avec d'autres	4	2
– placement demandé par un service officiel ou médical	0	2
Total	76	43

Revenus déterminants des parents

		Parents ensemble	Parents seuls
jusqu'à	1 000	0	4
de	1 001 à 2 000	1	4
de	2 001 à 3 000	7	12
de	3 001 à 4 000	8	16
de	4 001 à 5 000	24	4
de	5 001 à 6 000	17	2
de	6 001 à 7 000	6	1
de	7 001 à 8 000	6	0
de	8 001 à 9 000	3	0
de	9 001 à 10 000	2	0
de	10 001 à 11 000	0	0
de	11 001 à 12 000	1	0
de	12 001 à 13 000	1	0
Plus de	13 000	0	0
Total		76	43

Fréquentation moyenne quotidienne (en équivalent de contrats à 100%)

MOIS	Cour des Miracles	Grattapaille	Malley-Prairie Rotonde
Nombre moyen de places offertes en 2003	48.00	40.40	28.80
% Taux d'occupation annuel moyen	72.42	85.64	78.81

(E) Accueil familial de jour

Effectif

Nbre d'enfants inscrits		Nbre d'enfants inscrits		
– nés en 1992	5	– nés entre le 01.7.92 et le 30.6.93		6
– nés en 1991	10	– nés entre le 01.7.91 et le 30.6.92		10
– nés en 1990	2	– nés entre le 01.7.90 et le 30.6.91		5
– nés en 1989	1	– nés entre le 01.7.89 et le 30.6.90		3
Total	18	Total		*24

* pour les enfants nés entre le 01.01.93 et le 30.06.93 se reporter au tableau Petite enfance

STRUCTURES À TEMPS D'OUVERTURE RESTREINT (TOR)

Membres ACAE	Non membres ACAE	
avec subvention pour l'éducatrice	sans subvention pour l'éducatrice	
11 lieux	19 lieux	11 lieux
150 enfants accueillis par ouverture	311 enfants accueillis par ouverture	162 enfants accueillis par ouverture

Les statistiques suivantes sont à disposition au Service de la petite enfance :

- situation familiale et sociale des usagers,
- profession des parents,
- durée des séjours,
- origine des enfants,
- domicile des enfants inscrits,
- décompte mensuel de fréquentation.

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

INTRODUCTION

... "Devenu au fil des ans l'un des plus grands de l'administration"... Ainsi était décrit le Service de la jeunesse et des loisirs dans le rapport de gestion de l'année 2002.

Aboutissement d'une réflexion menée en profondeur, et afin de mieux répondre aux attentes, toujours plus nombreuses, de la population en matière d'accueil et d'encadrement des enfants et adolescents, ce service, au 1^{er} septembre 2003, a été divisé en deux secteurs distincts :

- le Service de la petite enfance, responsable de l'accompagnement des familles et de l'accueil de la petite enfance (c'est-à-dire des enfants en âge préscolaire);
- le Service de la jeunesse et des loisirs, chargé de l'encadrement parascolaire et des prestations socio-culturelles.

Pour ce nouveau Service de la jeunesse et des loisirs, il s'agit d'organiser, de conduire et de développer la politique de l'enfance et de la jeunesse en milieu urbain, de coordonner les différentes instances qui travaillent à sa réalisation, d'assurer des transitions et des liens entre des structures socialement reconnues, et de donner des

indicateurs en terme de mouvance sociale dans le secteur concerné.

Dans les derniers mois de 2003, il a fallu essentiellement "gérer le changement" (séparation des services) avec un personnel toujours très motivé mais quelque peu déstabilisé.

PERSONNEL

186 personnes sont restées au 1^{er} septembre 2003 de l'"ancien" SJL au "nouveau", qui compte 189 collaboratrices (70%) et collaborateurs (30%), deux nouvelles cheffe de service et adjointe administrative ayant été engagées, ainsi qu'un éducateur-animateur en sport urbain. Dans la grande majorité (80%), le personnel travaille à temps partiel, cette proportion passant même à quelque 90% pour les femmes.

Le 77% des fonctions dirigeantes est occupé par des femmes. Notamment, 20 postes de cadres à temps partiel (dont 18 responsables d'APEMS), à un taux d'activité moyen de 70%, ont pour titulaires des femmes, ce qui n'est certainement pas fréquent dans le monde du travail.

Nombre de personnes en activité, en 2003

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon, y compris délégués	2	2	1			7				1		1					2	10	1	1
Écoles à la montagne	1		2						5		6	1	2	9	3	1	8	9	11	2
APEMS		18	1	2						47		21		20		2		85	1	25
Foyer de Cour			1			1			1	4	2	1	2	1			1	7	4	1
CPA Valmont	1					2			2	3	6	4	2	1			3	7	7	4
	4	20	5	2		10			8	55	14	28	2	33	5	3	14	118	24	33

Nombre de postes, en 2003, en pour cent (arrondi à deux décimales)

	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon, y compris délégués	2	1.6	1			4.9				0.15		0.5					2	6.65	1	0.5
Écoles à la montagne	1		2						5		6	0.8	2	4.53	3	0.8	8	4.53	11	1.6
APEMS		12.2	1	1.22						18.93		11.64		8.48		0.7		39.61	1	13.56
Foyer de Cour			1			0.3			1	3.2	2	0.7	1.03	1			1	4.53	4	0.7
CPA Valmont	1					1.1			2	2.1	6	3	1.7	1			3	4.9	7	3
	4	13.8	5	1.22		6.3			8	24.38	14	16.64	2	15.74	5	1.5	14	60.22	24	19.36

LOISIRS ET ANIMATION

ÉCOLES À LA MONTAGNE ET CENTRES DE VACANCES

Les trois maisons de la Ville rencontrent chaque année un succès de plus en plus vif, que ce soit en centres de vacances ou en école à la montagne. Comme en 2002, le Service de la jeunesse et des loisirs a dû refuser quelque 150 enfants pour les camps d'été et 100 pour ceux d'hiver.

La Barboleusaz

Camps de vacances

Cette petite structure a été reconnue pour sa qualité d'accueil. Enfants et enseignants ont trouvé dans ce lieu une possibilité de s'exprimer et d'explorer les environs à la satisfaction de tous. Les séjours en camps de vacances ont connu un grand succès, les enfants se sont intéressés à la poterie et à la céramique et ont rapporté à leurs familles les objets qu'ils ont fabriqués durant la semaine de vacances.

École à la montagne

La fréquentation est à nouveau bonne et les élèves qui sont montés avec leur enseignant ont trouvé une maison accueillante et bien tenue, avec du matériel bien entretenu et renouvelé.

Les Chevalleyres

Camps de vacances

Les camps de vacances de cette grande maison ont été bien fréquentés. En été particulièrement, l'organisation de la maison permet à des petits groupes de partir explorer la région des Préalpes et de passer quelques jours sous tente, au chalet d'alpage ou en cabane d'altitude, pour pratiquer des activités ciblées en fonction de l'âge et des intérêts. Les rencontres aux Chevalleyres avec les parents mises sur pied à chaque fin de camp montrent que cette façon de faire répond aux attentes et aux souhaits des parents et des animateurs.

École à la montagne

Le taux d'occupation moyen des séjours d'école à la montagne demeure un problème non résolu depuis plusieurs années, il s'approche de 75%. Ce problème est en discussion avec les partenaires des établissements scolaires. Pour obtenir un meilleur résultat, il faudrait accueillir trois classes en même temps. Les effectifs actuels le permettraient, et un échange avec les établissements scolaires doit aller dans ce sens.

En 2003, la diminution des camps longs et la volonté de réduire les heures supplémentaires de l'équipe pédagogique ont entraîné une diminution de quelques jours d'occupation. Un entretien approfondi de la maison a été ainsi réalisé par l'équipe d'intendance.

Planemard à Château-d'Oex

Camps de vacances

Pour répondre à la forte demande d'activités pour les ados, le Planemard a mis sur pied deux camps "extra

muros" destinés à une vingtaine de jeunes de 12 à 14 ans. Deux éducateurs du centre ont accompagné ces ados dans un camp de grimpe dans la région de la Pierre du Moëlle. Logés dans un alpage et sous la responsabilité de guides de montagne, ils ont reçu une formation pour la pratique de l'escalade d'une via ferrata. De plus, les jeunes se sont pris en charge et se sont partagés les tâches ménagères.

Simultanément, au Planemard, avec une cinquantaine de participants par camp, deux séjours pour enfants de 8 à 12 ans se déroulaient, les deux éducateurs responsables étant remplacés par l'assistante du directeur et un moniteur auxiliaire.

L'offre de vacances est ainsi augmentée. L'intensité de ces semaines riches en apprentissages de toutes sortes, tant sur les aspects de technique sportive que de relations à l'autre et au groupe, est également à souligner.

Bien que présentés comme un simple placement de vacances, ces camps ont toujours une dimension de réel appui éducatif doublé d'une fonction de prévention.

École à la montagne

D'année en année, le Planemard répond à des demandes particulières des enseignants et des parents. Une grande collaboration entre animateurs et enseignants est nécessaire pour assurer aux élèves un séjour de qualité, répondant à leurs besoins et leur permettant de vivre cette période de vie communautaire simple mais enrichissante.

Centres de vacances privés

La demande de placements en vacances est de plus en plus forte; le Service de la jeunesse et des loisirs a confié pas moins de 70 enfants à des associations privées telles que "Mouvement de la jeunesse suisse romande" et "Vacances des jeunes" pendant l'été. Ces associations rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver des responsables et des moniteurs pour encadrer les enfants.

Centres aérés

Les 739 enfants inscrits aux centres aérés de l'Arzillier et de Rovéréaz ont bénéficié de superbes conditions, cet été, pour participer aux activités telles que jeux de piste dans la forêt, piscine, atelier de dessin, atelier de bricolage, etc., leur permettant de créer et jouer sous l'attention bienveillante d'animateurs et moniteurs.

Pendant les vacances d'automne, les 258 enfants présents ont pu bénéficier des avantages du très beau parc de Rovéréaz. Les moniteurs et animateurs ont veillé à la qualité constante de ces deux semaines de vacances.

PASSEPORT VACANCES

Pour sa 24^e année, le passeport vacances continue à apporter satisfaction et plaisir aux enfants de la 3^e année primaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. En 2003, ce sont **1 879** passeports **Traditionnels** (1 840 en 2002) qui ont été vendus au prix de fr. 40.– (fr. 35.– dès le 2^e enfant de la même famille). Le prix de revient de cette édition s'est élevé à fr. 73.45 (fr. 64.46 en 2002). Cette augmentation du coût est due à des interventions extérieures pour adapter le système informatique aux besoins actuels. Une proposition pour mettre sur pied un

nouveau programme est à l'étude. Ces nouvelles données devront être agréées par le SOI.

A nouveau cette année nous avons pu bénéficier du don de fr. 20'000.- de la Loterie Romande. Le passeport vacances de la région lausannoise réunit actuellement 46 communes.

Le passeport **Farniente** (réservé aux 13-15 ans) offrant la gratuité dans les piscines, transports publics, musées et 5 entrées dans les cinémas lausannois s'est, quant à lui, vendu à **317 exemplaires** (288 en 2002). Son prix de revient est de fr. 32.06 et son prix de vente de fr. 30.-; c'est donc une différence de fr. 2.06 par enfant qui reste à la charge des communes.

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)

Faits marquants de l'année 2003 :

- a) **L'augmentation** importante du nombre d'inscriptions dans les APEMS. A la fin de l'année 1 285 enfants étaient inscrits dans les 18 APEMS gérés par la Ville. Ce qui représente une augmentation de 18.5% par rapport à 2002. Faire face à cette situation ne fut pas facile en particulier pour le recrutement et la formation du personnel.
- b) Pour la première fois à Lausanne, un programme de construction, le complexe scolaire d'Entre-Bois, a prévu la création d'un APEMS. L'aile est du centre de quartier d'Entre-Bois accueille un APEMS à temps d'ouverture élargi de 60 places. Dès son ouverture, à la rentrée scolaire 2003, plus de 40 enfants s'y sont inscrits et le succès va croissant.
- c) Trois APEMS ont vu leur **capacité augmenter** :
 - mise à disposition, par la paroisse de La Sallaz-Vennes, de locaux permettant l'ouverture d'une "antenne" de l'APEMS de Boissonnet et l'accueil de 24 enfants supplémentaires;
 - mise à disposition, par la paroisse de Saint-Marc, de locaux permettant l'ouverture d'une "antenne" de l'APEMS de Prélaz et l'accueil de 24 enfants supplémentaires;
 - l'optimisation de deux APEMS géographiquement proches, Montchoisi et CPO, a permis de créer 24 places supplémentaires et une ouverture assurée l'après-midi dans les deux lieux.
- d) L'APEMS privé de **Midi-Stop** a pu profiter des locaux à disposition dans le complexe scolaire et centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil pour étendre son offre et accueillir des enfants tous les jours de la semaine jusqu'à 18h30.
- e) La rentrée scolaire 2003 a été également marquée par la mise en place d'une collaboration avec deux centres socioculturels (Malley-Montelly et Dapples) pour désengorger deux APEMS proches de l'asphyxie. Il s'agit de Montriond (141 enfants inscrits) et Malley (63 enfants). En outre, suite à la modification de la mission de l'UAPE de Grattapaille qui n'accueille plus d'écoliers primaires, l'APEMS de Pierrefleur a vu son effectif bondir. Il faut saluer la souplesse de la paroisse de St-Mathieu qui a immédiatement mis à disposition les salles nécessaires à l'accueil de ces enfants.
- f) La collaboration s'est accrue avec le Service des écoles primaires et secondaires et les cinq directions d'établissements primaires. La qualité de la prise en charge des enfants l'après-midi s'est améliorée et la

collaboration avec le secteur "études surveillées" fonctionne bien.

- g) Dans le cadre de l'élaboration d'un futur CFC social, le service a contribué à la définition d'un référentiel de compétences pour les futurs professionnels de l'accueil parascolaire.

BUREAU DE LA DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE

Malgré quelques absences de la déléguée à l'enfance pour raison de santé, la marche du bureau a néanmoins été assurée. Plusieurs actions ont été entreprises.

Établir un état des lieux de la politique familiale que mène la Ville de Lausanne

La première partie de l'année 2003 a été consacrée à dresser un état des lieux de la politique familiale que conduit la Ville et à en tirer des constats afin de formuler quelques intentions pour répondre à une motion intitulée "Pour la création d'un bureau d'orientation pour les familles". Il s'agissait également d'analyser la qualité du système d'information de l'offre de ces prestations aux familles.

Ce rapport a été déposé en été 2003 et devra être repris début 2004.

Expérience pilote d'un Conseil des enfants autour des établissements scolaires de Mon-Repos et de Béthusy

La déléguée à l'enfance a passé dans toutes les classes de ces établissements au début de l'année pour présenter la démarche et y intéresser les enfants. Ce sont finalement une vingtaine d'enfants qui ont pris part régulièrement aux diverses activités. Une semaine sous forme d'atelier a été organisée durant les vacances de février sur le thème "Mon quartier ça m'intéresse". Un important travail d'exploration et d'observation a été mené avec eux et a débouché sur une liste de souhaits qui ont été remis à deux municipaux lors d'une grande fête organisée au mois de juin dans l'amphithéâtre du parc de Mon-Repos. Cette fête, organisée avec les enfants du Conseil et la participation des enfants de l'EJMA et de l'École du cirque, a été une grande réussite. Reste maintenant à voir comment concrétiser les souhaits jugés acceptables avec les services concernés. A noter que cette initiative est suivie par le journal "24 Heures" qui est prêt à offrir une rubrique pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Les enfants du Conseil ont été sensibilisés aux droits des enfants en travaillant sur ces questions dès la rentrée scolaire 2003, dans le but de sensibiliser à leur tour d'autres élèves sur ces questions. La Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2003 a été l'occasion de concrétiser ce travail par le biais d'un rallye sur le thème "Les droits sur les bouts des doigts", organisé au Palais de Rumine en faveur de quelques classes lausannoises. Les enfants du Conseil ont été fortement impliqués dans la mise sur pied de cette manifestation, organisée avec le soutien de la Fondation Education et Développement et Terre des Hommes. Durant toute la journée, des élèves de plusieurs classes lausannoises ont pris part à cet événement qui a été fort apprécié tant des enfants du Conseil que de ceux qui y ont participé.

Le "Pédibus"

Est-il encore nécessaire de rappeler que le "Pédibus" est un système d'accompagnement à pied des enfants sur le chemin de l'école qui, bien qu'il implique la solidarité entre parents d'un quartier, appelle un soutien logistique important du bureau de la déléguée à l'enfance, tant au moment où il se met en place que pour son suivi. Actuellement, ce sont 21 "lignes" qui ont été ouvertes autour de plusieurs bâtiments scolaires, et ce système a fait des émules un peu partout en Suisse et même au-delà.

La question de savoir si le relais ne devrait pas être pris par un organisme extérieur – bien que l'on sache qu'il est indispensable qu'un soutien soit accordé à cette initiative si on veut la maintenir – reste d'actualité. C'est dans la perspective de confier une étude à un organisme extérieur afin de dresser des perspectives pour la suite, que proposition a été faite d'introduire un chapitre dans le cadre du préavis "Mise en place d'une politique de développement durable en ville de Lausanne (Agenda 21), 4^e partie : formation et éducation".

Collaboration avec le Service des parcs et promenades en vue d'impliquer les habitants dans les projets de réaménagement des places de jeux et les préaux scolaires

La collaboration se poursuit avec le Service des parcs et promenades pour le réaménagement des espaces de jeux pour les petits, conformément aux dispositions définies par le préavis n° 178 du 5 octobre 2000 "Intentions de la Municipalité en matière de planification des places de jeux". Il en est de même concernant les préaux scolaires.

Contribution à diverses manifestations

La déléguée à l'enfance a pris une part très active à l'organisation d'une manifestation organisée par le CHUV sur le thème de l'enfance "En pédiatrie, on s'occupe des petits en grand !". Cette manifestation s'est déroulée du 1^{er} au 10 octobre 2003. Elle a notamment permis de présenter le Pédibus et d'évoquer l'existence du bureau de la déléguée à l'enfance.

Un stand "Pédibus" a également été tenu dans le cadre du Comptoir Suisse du 19 au 28 septembre 2003, lors de la manifestation "La sécurité des enfants, une priorité pour la ville de Lausanne".

Enfin, le bureau de la déléguée à l'enfance a participé à la Journée européenne "En ville sans ma voiture" en organisant un grand rallye pour les familles lausannoises, sur le thème "Voyage à travers le temps".

Publication des actes du colloque "Pour une ville qui ne fasse pas violence aux enfants"

Ces actes ont été publiés fin 2003 par les Éditions "Comportements" et seront diffusés largement début 2004.

Soutien à une publication d'un Lausannois qui a édité un guide "Découvre ta ville en t'amusant"

Des démarches communes ont été entreprises pour qu'il trouve les fonds nécessaires à cette publication. Le bureau a ensuite joué un rôle très actif dans la réalisation de cet ouvrage, en faisant "tester" ces balades à divers partenaires, dont les enfants du Conseil des enfants, des familles et des classes.

BUREAU DU DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE (60%)

La politique de la jeunesse repose sur une distinction d'âge 16-25 ans. En droit pénal, par exemple, il est question d'enfants de 7 à 15 ans et de jeunes de 15 à 18 ans, l'application s'étendant jusqu'à 25 ans. Dans les faits, les limites demeurent floues selon que l'on s'inspire de la psychologie du développement ou de la sociologie. C'est pourquoi les interventions du délégué à la jeunesse prennent en compte en priorité les 16-25 ans, limite extensible aux 13-30 ans.

Ce préambule pour examiner les projets de jeunes qui ont bénéficié d'un appui financier en 2003 :

L'Association **Scrambling Feet** a organisé avec succès le Swiss Contest de break dance à Grand-Vennes et l'incontournable rendez-vous du mois d'août au théâtre de verdure de Montbenon pour les breakers de la région lausannoise.

L'Association **Colorire** a réalisé une rencontre de peintres et graffeurs pour décorer les escaliers reliant la Vallombreuse à Boisy.

L'Association **Outsider** a programmé Looptroop au Casino de Montbenon. Ce groupe de rap scandinave marquant la reprise des concerts rap – ceci sans incident – depuis "l'affaire des Bergières".

L'Association **Reprezent** aussi très active et compétente dans le milieu hip-hop a pu mettre sur pied une journée et soirée aux Bergières, le 15 septembre.

L'Association **Funky Chill** avec une maîtrise remarquable a attiré la foule des pratiquants de basket de rue, ceci à Grand-Vennes.

L'Association **E la nave va** a organisé ponctuellement des soirées rock dans divers lieux (salles combles) en attendant ... les Arches du Grand-Pont.

Fréquence rock est un magazine créé par des jeunes Lausannois. Ils ont décidé de faire paraître uniquement en ligne les activités rock sous www.frequencerock.com.

L'Association **Building 14** a organisé la 3^e édition du Metropop Festival grâce au coup de pouce supplémentaire de la Ville. En effet, fr. 20'000.– ont été octroyés en sus de la garantie de déficit (fr. 20'000.–) pour l'édition 2002 qui fut un échec. La clôture des comptes 2003 montre un léger bénéfice.

L'Association **Wizz** a présenté une pièce musicale rock au CPO le 17 mai après une année de travail réunissant le compositeur, les musiciens, décoratrices, couturières, metteur en scène, soit une vingtaine de jeunes Lausannois.

Le **chœur des jeunes de Lausanne**, le **Chœur Mix**, l'Association **Mosaïque**, l'**Atelier E.T.**, **Julio Pastoriza** et la **Session des jeunes** ont également bénéficié de notre soutien.

L'Association **Futur'app** a été confrontée à la fin des mesures APA 2 et a cessé ses activités, malgré l'augmentation de la demande. Les ateliers proposés à ces futurs apprentis s'adressaient essentiellement aux VSO, 8^e et 9^e années.

L'Association **Circuit**, passage de Montriond 14, a accueilli des artistes tels que Nicolas Page, Olivier Genoud, Nicolas Savary, Luc Aubert, Catherine Ceresole, etc. ainsi qu'un match de boxe "Versus" proposé par Andrea Contin, un film performance de Peperbox et a participé aux Urbaines.

La Galerie Basta poursuit son activité de promotion artistique indépendante de la librairie Basta. Animée par 3 jeunes historiens de l'art, elle se veut une plate-forme d'expression dont ont bénéficié notamment des designers lausannois de l'ECAL pour Fulguro et des artistes tels Sophie Bouvier Ausländer, Graziella Antonini, etc.

Ce listing des associations démontre l'incroyable richesse et talent des jeunes Lausannois. Cette liste est modeste au regard des multiples activités déployées par celles et ceux qui sont appuyés par le délégué, sans intervention d'une subvention. Aussi, de façon exhaustive voici quelques repères :

L'Association **Tir groupé** (sans subvention depuis 18 mois) a connu une désaffection par une succession de retraits des animateurs du lieu. De nouvelles personnes viennent de réinvestir cet espace sur une base plus claire. A suivre.

Association des Usagers de Sévelin 36 (AUS) Art déchet, Papier froissé, le CEFIL, l'ADER, Artefax, Transcoop, Cie Philippe Saire, le Skate park, Venus Riot, Point de lune création, Gécko Lindo ont accueilli un nouveau membre : le Collectif UP et Marchepied. Ces jeunes danseuses et danseurs vont donner un souffle supplémentaire à la danse contemporaine lausannoise.

Le Jardin de Sévelin a vécu ses derniers instants, bonheur perdu pour les pique-niqueurs et amateurs d'un lieu sauvage au bénéfice du futur théâtre des Roseaux.

L'Association pour le logement des jeunes en formation a quitté l'ex-Auberge de jeunesse, ceci en respectant les délais impartis du contrat de confiance. Le soutien apporté par la Ville a permis la poursuite du dialogue, par le délégué, pour trouver d'autres lieux de vie.

Les squatters ont alimenté la chronique des journaux. Parmi ces lieux, citons Le Puis, Vuillermet 2, Chablais 3, Mont d'Or 5 et 7, Cigale 6, Vallon 2. Quant à Tivoli 42, un accord est intervenu avec le nouveau propriétaire. Face à la crise du logement, le mouvement squatt semble se renforcer. Alternatifs, contre-culturels, libertaires, le souffle est bien présent. Aussi le délégué, dans la limite de ses obligations, demeure disponible pour différentes médiations et surtout réceptif aux revendications des milieux contestataires pour les demandes basées sur des actions non-violentes.

Espace autogéré. Les alternatifs de César-Roux 30 ont fêté leur 10 ans. L'autogestion appliquée a été la source de multiples activités culturelles, politiques, artistiques et sociales. A noter l'échéance du contrat de confiance au 31 juillet 2005...

L'éducation de rue, de proximité, fait l'objet d'un travail de rédaction (réponse à la motion Savary). Le délégué a consulté les principaux intervenants afin de bénéficier des expériences en cours en Suisse romande.

Au plan pratique le délégué a été sollicité, entre autres, à **Chailly** où l'expérience de Temple 12 a pris fin, dans un contexte agité, au **parc des Bergières** à la suite des plaintes des habitants du quartier, à **Prélaz** pour la recherche d'une place de sport, à **Bellevaux** pour la garderie entourée de jeunes fumeurs...

A l'évidence les adolescents se plaignent du peu d'espace qui leur est accordé et se rendent volontiers sur les places de jeux des petits, le soir et les week-ends. Une première réponse partielle est offerte par la nomination d'un coordinateur sportif, dans le cadre d'Agenda 21, ceci dès le 1^{er} septembre.

FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

Durant toute l'année les quinze lieux d'animation socio-culturels lausannois ont proposé une multitude d'activités à l'ensemble de la population. La brochure *AnimAction*, diffusée trois fois par année, en témoigne. Le 17 mai ont été inaugurés les locaux du nouveau centre de quartier des Faverges. En automne le centre de Bellevaux a pris possession de ses locaux dans le nouveau centre de quartier. Moins heureux, les locaux du centre d'animation de Grand-Vennes ont été incendiés accidentellement dans la nuit du 24 au 25 janvier 2003. Malgré les dégâts importants, les activités ont été maintenues notamment grâce à la solidarité des institutions du quartier et des autres centres socioculturels.

En novembre la FASL et les centres socioculturels fêtaient les cinquante ans d'animation à Lausanne. Les activités des centres ont été présentées au public lors d'une fête sur la place de l'Europe, un repas de fête donna l'occasion de remercier les bénévoles qui oeuvrent au bon fonctionnement des centres, et finalement un colloque destiné aux professionnels lausannois et romands permit un moment de réflexion. Il est intéressant de constater que les centres d'animation oeuvrent, dès leur création, à l'intégration des immigrés. Ces immigrés n'étaient pas en 1954 des étrangers, mais les nombreux nouveaux habitants confédérés de Lausanne.

De plus en plus les centres socioculturels développent les collaborations en réseau avec leurs partenaires des quartiers. Plusieurs centres ont été des acteurs actifs, visant à renforcer la citoyenneté, lors d'événements dans les quartiers. A titre d'illustration l'on peut mentionner l'intervention médiatrice du Centre d'animation de Boisy dans une situation tendue entre des habitants et des jeunes.

MAISONS D'ÉDUCATION

FOYER DE COUR

Fait marquant de l'année 2003 : le Foyer de Cour a demandé et obtenu du Service de protection de la jeunesse une diminution de la capacité d'accueil, qui a passé de 16 à 12 enfants.

Si l'on tient compte des situations de crise qui généralement affectent les enfants dans leur milieu familial, cette diminution de la capacité d'accueil est très positive. Elle permet d'assurer aux enfants placés sérénité et protection, en mettant fin à une ambiance survoltée mêlée d'excitation et de perte de contrôle du groupe dès que celui-ci dépassait le chiffre de 12 enfants.

Quelques chiffres significatifs : 86 enfants ont été accueillis, qui représentent 4 122 journées SPJ. Ils étaient 37 garçons et 49 filles. 9 enfants ont moins de 7 ans (dont 1 de 4 ½ ans), 30 enfants ont de 7 à 11 ans, 24 enfants ont de 12 à 14 ans et 23 ont plus de 14 ans (dont 1 de 17 ans).

L'équipe est restée stable. Toutefois, un éducateur a quitté début 2003 après 3 mois d'engagement, ce qui a nécessité une nouvelle mise au concours du poste avec un éducateur remplaçant qui a complété l'équipe pendant ce temps.

Années	Journées d'enfants
1998	3 695
1999	3 695
2000	4 026
2001	4 284
2002	3 953
2003	4 122

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

L'activité du centre a été très intense durant la première moitié de l'année, puis elle a trouvé son rythme de croisière. Ses collaborateurs ont dû faire face, particulièrement durant les 2 premiers mois 2003, à de très nombreux débordements (manifestations de violence, tentatives multiples de fugue...) d'un groupe de pensionnaires délinquants "durs" et dont certains sont gravement perturbés. Cette situation a créé de nombreux moments délicats à gérer. Elle a provoqué également des déprédations importantes. Cela n'a pas empêché le CPA d'être dynamique et de remplir pleinement sa mission.

	2003	2002
Entrées		
– jeunes filles	88	102
– jeunes gens	337	355
Total	425	457
Journées d'occupation		
– jeunes filles	1 098	1 162
– jeunes gens	3 732	4 673
Total	4 830	5 835

Personnel

Après une stabilité remarquable du personnel durant ces dernières années, 2003 a connu une importante fluctuation de celle-ci, liée à des départs à la retraite et démissions "classiques". L'on relève une dizaine de renouvellements dans le personnel éducatif sur une équipe de 13,3 postes. Il faut toutefois préciser que 4 d'entre eux concernent le même poste. Cette situation met en exergue les difficultés "graves" que le CPA rencontre en matière de recrutement de personnel éducatif masculin. En effet, la profession se féminise fortement, et les éducateurs hommes se raréfient sur le marché.

La clientèle du CPA composée en grande partie d'adolescents délinquants, difficiles et/ou violents exige un nombre précis d'éducateurs masculins. Cependant, le milieu fermé, outre le travail d'accompagnement d'adolescents en lui-même, fait souvent "peur" à un certain nombre de travailleurs sociaux (hommes et femmes d'ailleurs).

L'équipe éducative a dû assumer l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs. Un membre du personnel de maison a vécu plusieurs ennuis de santé. Malgré ces difficultés, le personnel a donné le meilleur de lui-même pour assumer la mission du CPA.

Stagiaires – visites

Comme chaque année, de nombreux groupes et personnes, tant de Suisse que de l'étranger, ont eu l'occasion de visiter le CPA. La volonté d'offrir un lieu de formation pratique aux futurs travailleurs sociaux a été poursuivie, en accueillant 4 à 5 stagiaires.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Centres de vacances

Période	Centres de vacances de la Ville	Centres de vacances d'institutions privées	Total enfants	Total journées
	Enfants	Enfants		
Nouvel An	111		111	597
Relâches	127		127	789
Pâques	48		48	432
Été	368	70	438	3 938
Automne	115		115	714
Totaux	769	70	839	6 470

Écoles à la montagne

	Classes	Enfants	Journées
La Barboleusaz	30	581	2 851
Château-d'Oex	57	1 018	5 769
Les Chevalleyres	64	1 117	6 125
Totaux	151	2 716	14 745

Écoles à la montagne et centres de vacances

	Journées d'enfants		Nombre d'enfants	
	2002	2003	2002	2003
La Barboleusaz	2 937	3 613	594	715
Château-d'Oex	7 603	8 147	1 209	1 291
Les Chevalleyres	8 583	8 859	1 460	1 479
Totaux	19 123	20 619	3 263	3 485

Centres aérés

ÉTÉ	Enfants	Journées d'enfants
Arzillier I	98	478
Arzillier II	98	481
Arzillier III	96	474
Arzillier IV	68	329
Arzillier V	77	383
Arzillier VI	77	379
Rovéréaz été I	53	261
Rovéréaz été II	54	263
Rovéréaz été III	41	199
Total été	662	3 247

AUTOMNE	Enfants	Journées d'enfants
Rovéréaz automne I	52	258
Rovéréaz automne II	56	274
Total automne	108	532

Total journées d'enfants centres aérés 2003 = 3 779, dont été 3 247, automne 532.

Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Années	Nombre d'inscriptions d'enfants en octobre
2000	857
2001	960
2002	1 084
2003	1 285

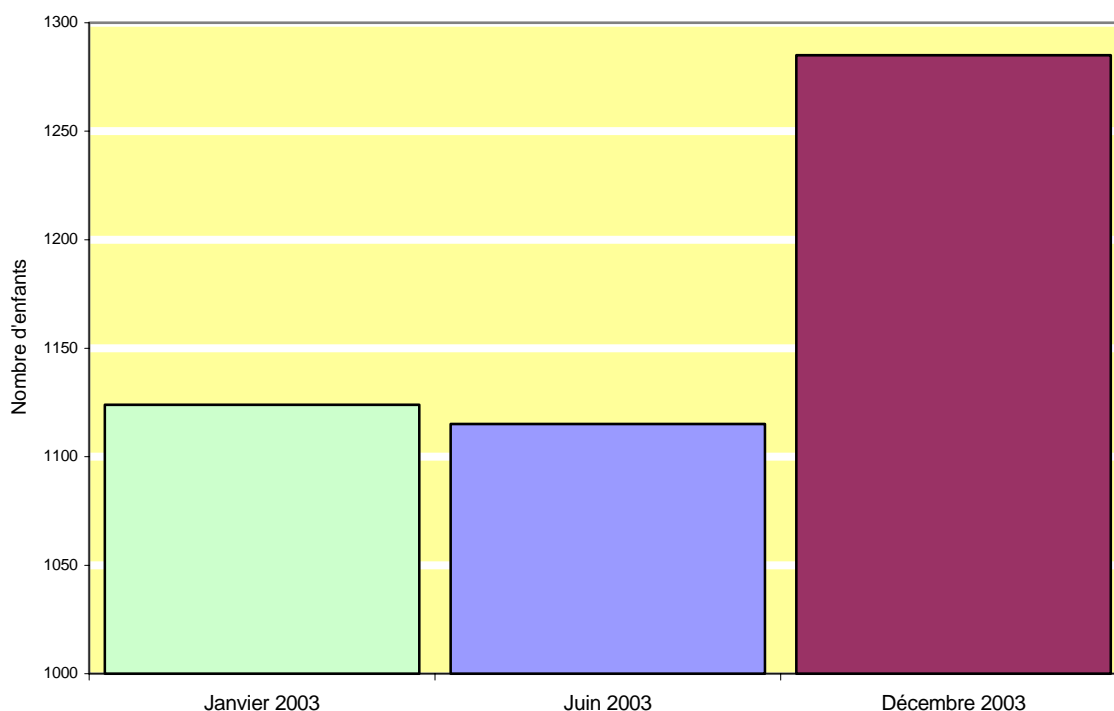
Nombre de repas servis dans les APEMS par année

	2000	2001	2002	2003
Déjeuners	19 889	18 921	25 921	29 497
Dîners	88 464	91 631	115 171	130 950
Goûters	12 942	19 495	32 648	44 131
Totaux	121 295	130 047	173 740	204 578

Les statistiques suivantes sont à disposition au Service de la jeunesse et des loisirs :

- situation familiale et sociale des usagers,
- profession des parents,
- durée des séjours,
- origine des enfants,
- domicile des enfants inscrits.

Progression des inscriptions en APEMS, en 2003



SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS ET SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

BÂTIMENTS

Le bilan des interventions réalisées sur l'année 2003 démontre qu'il est à nouveau de plus en plus difficile pour le Service immobilier (SIM) d'effectuer les travaux d'entretien prévu, du fait qu'une grande partie des budgets sert à couvrir les frais occasionnés par la part d'imprévus et de déprédations qui est en augmentation constante.

Cette situation engendre un report de certaines opéra-

tions, pénalisant parfois les utilisateurs des lieux et provoquant un retard dans le suivi de l'entretien prévu à court terme des immeubles du Service de la jeunesse et des loisirs (SJM/SPE).

Malgré de modestes disponibilités financières, le SIM a tout de même pu procéder à quelques travaux urgents d'entretien, en particulier pour les interventions importantes suivantes :

Croix-d'Ouchy

- Remise en ordre des appareils sanitaires dans plusieurs WC.
- Remplacement des portes de plusieurs locaux ainsi que celle de l'entrée et remise en ordre de serrures sur certaines d'entre elles.

École à la montagne "La Barboleusaz"

- Mise en place de ferblanterie de protection pour le recouvrement des virvents et larmiers en bois, en bordure de toiture.
- Débroussaillage de la zone arborisée de la parcelle.

École à la montagne "Le Planemard"

- Remplacement d'une pompe de circulation et réparation de la conduite extérieure, d'alimentation du mazout.
- Remplacement du sèche-linge et du lave-linge industriels, dans la buanderie.
- Remplacement du store de la terrasse du réfectoire.

École à la montagne "Les Chevalleyres"

- Remise en ordre d'une partie des installations sanitaires sur les douches extérieures et intérieures ainsi que les urinoirs.

CVE de Bellevaux

- 2^e étape d'entretien lourd des stores de façade et de terrasse.
- Mise en ordre des clôtures et réparation du portail de la cour inférieure.
- Réfection de la peinture des volets.
- Remplacement de revêtement de sol et alimentation d'un poste sanitaire en eau chaude, dans le pavillon en bois.

CVE de Montelly

- Entretien lourd des stores de façade.
- Remise en ordre d'une partie des installations électriques.
- Remise en état de la zone de pavés translucides sur la terrasse Ouest.
- Création d'une descente d'eau et mise en ordre de l'étanchéité, en toiture Sud.

Centre pour adolescents de Valmont (CPA)

- Réfection des peintures et du revêtement de sol dans deux locaux sanitaires.
- Remplacement de plusieurs WC dans les cellules.
- Débouchage lourd des descentes d'eau claire de la toiture.
- Reprise d'une distribution de chauffage suite à une rupture de conduite en dalle.
- Ponçage du parquet et rafraîchissement des peintures dans un des appartements.

D'autres travaux d'entretien ont été effectués dans les endroits suivants :

- Centre de la petite enfance de Boissonnet
- CVE de l'Ancien-Stand

- CVE de la Bourdonnette
- CVE des Bergières
- CVE de Valency
- CVE de la Grangette
- Centre socioculturel de la Maisonnette
- Centre culturel des Bossons
- Sévelin 36
- UAPE "La Rotonde"
- Vallée de la Jeunesse
- Maison de quartier Sous-Gare
- Foyer de Cour.

Pour permettre une mise à niveau acceptable de l'entretien des immeubles, le SIM estime que les besoins budgétaires futurs devront être revus à la hausse.

Crédit-cadre

Préavis n° 2002/14 (accepté le 11.06.02 par le Conseil communal) de fr. 2 000 000.-.

Durant cette troisième année de gestion technique des immeubles de ce parc immobilier, le SIM a exécuté une série de travaux, à savoir :

École à la montagne du Planemard

- Remplacement et mise en ordre des grilles de sol de la cuisine.
- Remplacement de toutes les cuvettes WC.

École à la montagne des Chevalleyres

- Divers travaux lourds pour la remise en état de la villa du directeur.

CVE de Valency

- Remplacement et mise en ordre de la toiture en zinc.

CVE de la Grangette

- Équipement avec des stores de toute la terrasse Sud.

CVE de l'Ancien-Stand

- Amélioration de l'isolation et pose de stores dans une salle de sieste.

UAPE "La Rotonde"

- Modification des espaces intérieurs, création de trois mezzanines et d'une passerelle avec un escalier.

Travaux de sécurisation sur l'ensemble du parc

Suite à plusieurs rapports des Services de l'hygiène, du feu et de la protection de la jeunesse, nous avons engagé une première étape de mise à niveau des équipements.

Le SIM a en outre apporté son soutien au Service de la jeunesse et des loisirs et au Service de la petite enfance sur plusieurs aspects, tels que :

- phases d'études préliminaires pour les projets de la garderie d'Entre-Bois, du Foyer de Cour;
- analyse financière et/ou technique de plusieurs locaux, en prévision de leurs éventuelles locations pour des structures en rapport avec le SJL/SPE.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

"Lausanne et le canton unis derrière l'école", tel est le titre de 24 Heures annonçant la décision du Conseil d'État de signer la convention relative à la gestion de la scolarité obligatoire dans la "région Lausanne". C'est seulement le 18 décembre qu'aura abouti un processus de négociation qui a démarré en avril 2000 déjà, et qui aura marqué le travail du service durant plus de trois ans. Ainsi l'accord provisoire signé en janvier 2002 se transforme en convention valable jusqu'en juillet 2007 et renouvelable tacitement. Les éléments centraux de cette convention sont :

- le mandat attribué au service communal pour l'exécution de tâches cantonales dans le domaine de la gestion des élèves et des classes (guichet unique, accueil des élèves allophones ou coordination dans le domaine de la pédagogie compensatoire);
- le maintien, mais à la charge de l'État, du rattachement du personnel administratif et des bibliothécaires à l'administration communale;
- la mise à disposition, rétribuée par l'État, de l'infrastructure informatique communale comme outil de gestion des établissements scolaires;
- l'attribution à Lausanne de la gestion fiduciaire des établissements en cohérence avec la gestion financière du Service des écoles;
- la reconnaissance officielle du mode de coordination étroite entre le service et les directeurs des douze établissements scolaires, notamment au travers de la Conférence régionale des directeurs de Lausanne (CRL).

Cette convention aura permis d'éviter que les modalités de gestion mises au point depuis de longues années, et qui permettent de régler de manière cohérente l'étrange imbrication des tâches communales et cantonales en matière scolaire, ne soient démantelées par une application trop formelle d'EtaCom. Aussi bien le Canton que la Ville sortent gagnants dans cette opération, tant du point de vue des économies d'échelle qui sont réalisées que du point de vue du maintien d'une gestion de qualité et de proximité. Il s'agit certes d'une exception dans le canton, mais il est bon que cette situation exceptionnelle ait enfin pu être reconnue, notamment grâce au fait que la commune de Lausanne constitue à elle seule une région scolaire comprenant douze établissements sur un seul territoire.

Autre élément important pour 2003 : la mise en œuvre concrète des décisions prises en 2002 par la Municipalité d'achever la mise en place du service par l'engagement d'une gérante technique complétant l'équipe du secteur "bâtiments" ainsi que d'une adjointe responsable des devoirs surveillés dans les établissements primaires. Fort de sa structure consolidée et de la clarification dans les missions communales et cantonales qui lui sont confiées, le service a pu aborder la nouvelle année avec sérénité.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Au vu de l'acceptation de la convention susmentionnée, la structure du service en 4 secteurs (*Élèves et classes, Budget et personnel, Bâtiments et Affaires générales*) est maintenue. Elle permet d'assurer à la fois les tâches communales spécifiques du service ainsi que les tâches

déléguées par le canton.

Dans le cadre de la nouvelle organisation des devoirs surveillés, le service a procédé à la régularisation des surveillants de devoirs payés à l'heure depuis de nombreuses années. C'est ainsi que 124 surveillants ont pu bénéficier de ce nouveau statut. Ils représentent 16 postes EPT. Par ailleurs, un poste à 60% d'adjointe responsable des devoirs surveillés a également été créé pour assurer l'organisation de cette structure ainsi que l'encadrement et la formation des surveillants.

Dans le domaine de l'entretien des bâtiments, la mise en service de nouveaux locaux scolaires à Entre-Bois, Prélaz et Provence a entraîné une augmentation équivalant à 1.9 EPT du personnel, qui a pu être partiellement compensée par des réductions d'effectif dans d'autres conciergeries, à la suite de réorganisations. L'augmentation réelle s'est donc limitée à 1 EPT.

Compte tenu de ces éléments, l'effectif du service se compose de 412 personnes pour 179 EPT, répartis de la manière suivante :

Personnel administratif

- 17 personnes travaillant à Chauderon;
- 42 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

Personnel d'entretien

- 80 concierges, 2 maîtres nageurs et 121 nettoyeuses;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine.

Devoirs surveillés et divers

- 124 surveillant(e)s de devoirs scolaires;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques;
- 8 responsables des corps de musique, Orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

A noter que dans le domaine des devoirs surveillés, le nombre total de surveillants primaires s'élève à 183. Une partie d'entre eux continue donc à être rétribuée à l'heure comme auxiliaires, par le fait qu'ils ne travaillent pas un nombre d'heures hebdomadaires suffisant pour justifier une régularisation de leur contrat.

PRÉAVIS, MOTIONS ET INTERPELLATIONS

L'année 2003 a vu le terme des travaux de construction du collège de Provence et l'inauguration de ce nouveau bâtiment, ainsi que la poursuite des travaux de construction du complexe d'Entre-Bois et d'assainissement de plusieurs bâtiments scolaires. Mais 2003 sera surtout l'année du démarrage et de la réalisation des travaux résultant du vote par le Conseil communal de deux préavis importants :

- le **préavis n° 2002/49 du 10 octobre 2002** destiné à la création et à la transformation de locaux pour la rentrée 2003. Ce crédit a permis la réalisation d'un étage supplémentaire d'un des bâtiments du complexe scolaire de Coteau-Fleuri, l'agrandissement de l'annexe provisoire de Grand-Vennes, la création d'une classe supplémentaire aux Bergières ainsi que

l'équipement des deux nouvelles classes enfantines aux Jardins de Prélaz. Tous ces travaux ont pu être réalisés durant l'été et les locaux mis à disposition des élèves à la rentrée scolaire. Ils ont permis de loger dans de bonnes conditions de nouvelles classes qu'il fallait ouvrir en raison de la poursuite de l'augmentation du nombre de classes;

- le **préavis n° 2002/59 du 5 décembre 2002**, destiné à la construction d'une salle omnisports au Vieux-Moulin, dernière construction nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement secondaire C. F. Ramuz.

En raison des priorités qui ont dû être fixées et de la surcharge de travail, les réponses à une interpellation relative à la violence à l'école ainsi qu'à plusieurs motions concernant l'initiation à la vie civique et politique des élèves lausannois n'ont pu être traitées cette année. Par contre, la réponse à une interpellation sur le sujet précis des consignes d'évacuation en cas d'incendie a pu être élaborée et traitée en séance plénière dans des délais très brefs.

PROJETS ET ACTIVITÉS EN COURS

Harmonisation des horaires scolaires

Lancée en 2000 à titre expérimental à l'établissement d'Entre-Bois, l'opération d'harmonisation des horaires des classes enfantines et primaires a abouti à un succès. Avec l'autorisation officielle du Département, le nouvel horaire, qui permet d'allonger les matinées du lundi, du mardi, du jeudi et du vendredi par les heures résultant du congé du mercredi matin, a pu être généralisé à toutes les classes lausannoises du cycle initial. Cette généralisation répond pleinement à un vœu du Conseil communal voté à l'issue du débat sur le rapport-préavis consacré à cet objet.

Devoirs surveillés

Grâce à l'engagement, dès le 1^{er} mars, d'une adjointe responsable de cette importante activité pour les établissements primaires, la nouvelle structure se met en place et constitue désormais une véritable entité au sein du service. L'activité se développe simultanément sur plusieurs axes, et en particulier :

- l'organisation de l'opération d'inscription des élèves, de la formation des groupes, de leur gestion administrative et des modalités de collaboration avec les APEMS et les directions des établissements;
- le bilan de la rentrée scolaire et la mise au point des ajustements nécessaires;
- la régularisation des contrats des surveillants, la mise au point de leur cahier des charges, la définition de la fonction et les conditions de rétribution des surveillants responsables par bâtiment.

D'autres axes de travail ont été définis et feront l'objet de la poursuite de la mise en place de l'ensemble de l'opération :

- la définition des objectifs des devoirs surveillés et leur mise en forme à l'usage des élèves, des parents et des enseignants;
- les modalités de recrutement et d'engagement des surveillants ainsi que leur formation initiale et continue;

- la mise au point des modalités de collaboration et de partage des tâches avec les services communaux et surtout avec les directions des établissements.

La charge de travail qu'implique la gestion de ce secteur est importante : il est responsable de 183 personnes travaillant dans 30 bâtiments scolaires et représentant en tout 1 722 élèves répartis dans 178 groupes.

Clefs des bâtiments et sécurité incendie

Initiées à fin 2002, ces deux opérations se poursuivent. Pour les clefs, les formulaires mis au point permettent un contrôle toujours plus précis de l'opération de distribution de clefs aux ayants droit parmi les usagers des bâtiments scolaires. Quant à la mise en place des nouveaux documents comprenant à la fois les consignes et les plans des bâtiments mentionnant le lieu d'évacuation, elle se poursuit au rythme prévu et l'opération est réalisée dans plusieurs bâtiments. Suite à une interpellation à ce sujet, une circulaire a été adressée à tous les enseignants pour une sensibilisation de l'ensemble des élèves aux consignes d'évacuation.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

Par anticipation sur la signature de la convention avec l'État et afin de s'aligner sur le nouveau découpage cantonal en 10 régions scolaires, la conférence des directeurs lausannois (CDL) est devenue la conférence régionale de Lausanne (CRL). En effet Lausanne constitue à elle seule une région scolaire et la conférence, jusqu'alors simple organe officieux de coordination, constitue désormais l'organe officiel de gestion coordonnée des classes et des établissements de la "région Lausanne".

De plus, à l'occasion de la mise en place des régions scolaires au niveau cantonal, Lausanne s'est appuyée sur un projet départemental de création de centres de ressources régionaux pour constituer une structure de coordination de l'ensemble des prestations relatives à la scolarité. Cette structure, créée en octobre 2003, s'appelle *Coordination régionale des ressources (CRR)*. Elle permet aux douze directeurs, aux trois services lausannois (écoles, santé et psychologie), aux services cantonaux d'orientation, de protection de la jeunesse et de l'enseignement spécialisé ainsi qu'aux institutions spécialisées de coordonner leurs actions et de constituer les réseaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école, au bénéfice des élèves et des classes de la région, et en particulier des élèves en difficulté et des classes de pédagogie compensatoire et d'enseignement spécialisé.

Plan de rentrée

L'élaboration du plan de rentrée dans le nouveau cadre introduit par le Département de la Formation et de la Jeunesse s'est effectuée dans de bonnes conditions. L'enveloppe de périodes attribuées s'est avérée suffisante pour assurer des effectifs de classes raisonnables tant au niveau primaire qu'au secondaire. En raison de l'arrivée progressive de fortes volées au secondaire, 5 nouvelles classes ont été ouvertes. Le nombre de classes primaires est stable et reflète une évolution démographique.

graphique qui se maintient à un niveau élevé malgré les prévisions annoncées à la baisse depuis plusieurs années. Pour la première fois, les élèves d'Épalinges orientés en VSB ne sont plus scolarisés à Lausanne, ce qui a permis de mieux amortir le choc de l'augmentation du nombre de classes et de résoudre une partie du problème de pénurie de locaux.

Accueil des élèves allophones

Au terme de l'année scolaire, 256 élèves étaient scolarisés dans les classes et groupes d'accueil et 265 élèves du cycle initial et des classes primaires suivaient les cours intensifs de français.

Le dispositif en place pour l'accueil des élèves allophones comprend actuellement 16 classes d'accueil secondaires et 3 classes primaires, 7 groupes d'accueil pour les élèves de 4^e à 6^e année ainsi que 32 cours intensifs de français destinés aux élèves des cycles initial et primaire. L'équipe d'accueil, formée de deux doyennes et d'un doyen, assure notamment le travail de réception des élèves et de coordination des classes.

Devoirs et études surveillés

La répartition par établissement et par catégorie est la suivante :

Établissements primaires	Nbre élèves	Nbre groupes
Floréal	320	31
Prélaz	403	36
Mon-Repos	277	31
La Sallaz	228	19
Entre-Bois	494	61
Total	1 722	178

Établissements secondaires	Nbre élèves	Nbre groupes
Belvédère	47	5
Bergières	51	4
Béthusy	44	4
Élysée	40	4
Villamont	65	5
C. F. Ramuz	65	5
Montolieu	44	3
Total	356	30

Corps enseignant

Remplacements du corps enseignant primaire

Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, dans le cadre des mesures EtaCom, l'État a repris le paiement des enseignants remplaçants. Afin d'éviter une surcharge de travail pour les secrétariats d'établissements, le service a maintenu la centralisation de la recherche des remplaçants. La personne qui effectue ce travail s'est vu compléter son cahier des charges par l'adjonction de tâches liées à l'octroi d'aides individuelles pour les élèves qui partent en camp ou en voyage d'étude.

En 2003, le service a effectué les démarches pour 1 389 remplacements (1 548 en 2002) d'une durée d'une demi-journée à une année. Sur ce nombre, on compte :

- 857 absences pour maladie;
- 532 absences pour d'autres motifs : cours de formation, service militaire, déménagements, mariages, congés personnels, etc.

Jubilaires

En 2003, la Municipalité a récompensé, pour leur fidélité à la commune, 79 enseignants, soit :

- 25 enseignants pour 20 ans d'activité;
- 33 enseignants pour 25 ans d'activité;
- 16 enseignants pour 30 ans d'activité;
- 5 enseignants pour 35 ans d'activité.

Dans le cadre des mesures de restriction budgétaire et par analogie avec les mesures relatives au personnel communal, cette gratification au corps enseignant a été supprimée au budget 2004. Elle ne sera donc plus versée et il s'agira de trouver une autre manière d'exprimer la reconnaissance de la commune aux enseignants des établissements scolaires lausannois.

Réfectoires

D'une manière générale, le nombre de repas enregistrés durant l'année scolaire 2002-2003 s'est stabilisé. En effet, par rapport à 2002, l'augmentation enregistrée n'est que de 1%.

Établissement	Repas servis aux élèves		Total
	primaires	secondaires	
Belvédère	-	6 334	6 334
Béthusy	3 618	14 024	17 642
Élysée	6 091	11 451	17 542
Villamont	-	3 634	3 634
Rouvraie	-	9 550	9 550
Gd-Vennes	-	9 357	9 357
St-Roch	-	2 926	2 926
Signal	-	4 484	4 484
Arzillier	11 518	-	11 518
Total	21 227	61 760	82 987

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

La Banda

Ce corps de musique a vécu une année difficile avec la maladie, puis le décès de son fondateur et directeur Jean-François Bovard. Ce dernier a dû se faire remplacer par ses collègues à de nombreuses reprises durant le semestre qui a précédé son décès. Malgré ces difficultés, la Banda a maintenu son programme de concerts et sa participation aux fêtes scolaires. Le camp d'automne, qui a eu lieu au Planemard, a permis de préparer de nouveaux morceaux pour le concert de Noël. Le vide laissé par la disparition de Jean-François Bovard a été comblé par la nomination de Diego Marion à la direction de cet ensemble, son poste d'instructeur étant assuré par l'engagement d'un nouveau collaborateur. Quant aux démissions d'élèves dues principalement à leur entrée en apprentissage ou à des orientations différentes, elles ont nécessité la mise sur pied de concerts démonstrations dans les préaux des collèges secondaires en vue de recrutement.

Orchestre des collèges et gymnases

La saison 2003 de l'orchestre des collèges a connu encore une fois des aventures intéressantes et stimulantes. Comme l'année précédente, l'orchestre a été invité à la Salle du Pré-aux-Moines de Cossonay pour un concert

organisé par le conservatoire de cette même ville, afin de présenter au jeune public les professeurs de musique et leurs différents instruments. A cette occasion, il a été décidé de montrer le travail d'un orchestre classique par une répétition-concert du 1^{er} mouvement de la Première Symphonie de Beethoven. Comme il s'agissait aussi de faire ressortir un aspect ludique de la musique ce dimanche 30 mars 2003, le concert s'est terminé par la Symphonie des Jouets de Léopold Mozart.

La deuxième partie de l'année a été consacrée à l'élaboration des deux concerts des 6 et 7 décembre. Ceux-ci ont été donnés à l'église St-François à Lausanne et à l'église St-Martin à Vevey, en collaboration avec les Chœurs Laudate et Pro Clame, les œuvres présentées étant le Te Deum de Haendel et la Messe en Sol Majeur de Schubert. La particularité de cette association orchestre-chœurs est que bon nombre de parents des musiciens de l'orchestre chantent dans ces deux ensembles.

Comme chaque année, l'orchestre préparatoire a participé à un camp d'été alors que le grand orchestre prenait part à un camp d'automne.

Fifres et Tambours

En 2003 le Corps, dont l'effectif moyen se maintient toujours à environ 90 jeunes actifs ou en formation, a vécu une année calme suite aux festivités du Centenaire en 2002.

Comme chaque année, les Fifres et Tambours se sont produits dans le cadre des fêtes scolaires de Lausanne, Prilly, Renens et Nyon ainsi qu'à la Fête interculturelle à Chavannes et à la Fête des vendanges et des Lumignons à Lutry. Pour terminer l'année en beauté, le Corps est allé animer la Saint-Nicolas à Epinal, en France, au début du mois de décembre.

Relevons encore le renouvellement complet de la batterie de tambours qui donnait depuis plusieurs années des signes de fatigue. Une subvention de la Ville a permis l'acquisition de seize instruments flambants neufs.

Jeux internationaux des écoliers

Les derniers jours de l'année scolaire 2002-2003 ont vu une délégation de 20 filles et garçons et 5 responsables sportifs se rendre à Graz, en Autriche, capitale européenne de la culture pour 2003, où se déroulèrent les 36^e Jeux internationaux des écoliers. Nos jeunes sportifs ont participé aux épreuves d'athlétisme et, pour la première fois dans la participation lausannoise aux Jeux, de beach-volley. Afin de renforcer les contacts avec les habitants de la ville hôte et la découverte de leur mode de vie, les participants étaient logés dans des familles, formule inhabituelle mais qui a permis de créer des liens entre nations, répondant ainsi à un des buts des Jeux internationaux des écoliers.

Fêtes scolaires

Si la fête des classes enfantines s'est déroulée selon le schéma habituel et avec succès, la fête des écoles primaires par contre a bénéficié d'un changement de programme favorable aussi bien aux parents qu'au corps enseignant et répondant mieux à l'organisation de la fin de l'année scolaire. Elle a en effet été avancée du jeudi au mercredi de la dernière semaine d'école avec retour des élèves en classe le jeudi et le vendredi matin, favorisant ainsi une harmonieuse fin d'année scolaire. Il a par

ailleurs été tenu compte des suggestions du corps enseignant pour mettre sur pied des animations proches des intérêts des plus grands élèves.

Fermes pédagogiques

Durant l'année scolaire 2002-2003 ce sont près de 1 000 enfants qui ont pu, avec leurs enseignants, bénéficier des prestations des fermes pédagogiques. Les classes ont été dirigées soit sur la ferme de Rovéréaz pour deux journées réparties au long de l'année, soit vers la ferme du Chalet-de-la-Ville pour deux séjours de 24 heures avec nuit en dortoirs. La formule proposant aux enseignants un choix entre deux types de visite semble convenir puisque pour chaque ferme, le nombre de places disponible a été largement atteint.

D'entente avec les services concernés (Écoles, FODOVI, Architecture, Établissement Cantonal d'Assurance), une amélioration de la sécurité du pavillon scolaire du Chalet-de-la-Ville a été réalisée. C'est ainsi que les échelles de secours posées contre les fenêtres des dortoirs ont été remplacées par un escalier extérieur. Dans le même esprit, quelques modifications de la cuisine ont été réalisées. Les travaux seront achevés à la fin janvier 2004.

Camps et prêts d'équipement

Durant l'année scolaire 2002-2003, 200 classes secondaires ont participé à des camps de cinq jours ou des voyages d'études. Le subside communal accordé est de fr. 50.– par élève pour les camps et de fr. 70.– par élève pour les classes de 9^e année qui effectuent un voyage d'étude. 3 472 élèves ont pu bénéficier de ces subsides.

Le 49% des élèves qui sont partis en camps de ski ne disposaient pas du matériel nécessaire. Le service a donc mis des chaussures et des skis à disposition de 823 élèves.

De plus, des aides individuelles sont accordées aux élèves dont les parents ne peuvent assumer entièrement de tels frais. 739 élèves, soit 21.28% contre 19.20% l'année dernière, ont pu bénéficier de ces aides. L'augmentation constante des aides individuelles enregistrées ces dernières années a nécessité la mise en place d'une gestion centralisée de cette activité. En effet, les infirmières, qui étaient jusqu'alors chargées de cette tâche, ne disposaient plus du temps nécessaire pour en assurer toute la partie administrative. Un groupe de travail, composé de directeurs d'établissement, de représentants du Service de la jeunesse et des loisirs, du Service de santé des écoles et du Service des écoles primaires et secondaires a procédé à la mise au point d'une nouvelle procédure d'octroi. Depuis la rentrée scolaire 2003-2004, toutes les aides individuelles, relatives aux camps, aux voyages d'étude et à l'école à la montagne sont traitées de manière uniforme et centralisée par le service. Cette reprise d'activité a pu se réaliser sans augmentation d'effectif grâce au transfert à l'État, dans le cadre des mesures EtaCom, de la gestion du paiement des enseignants remplaçants assurée par le service jusqu'en juillet 2003. Un premier bilan de cette opération sera établi au terme de l'année scolaire 2003-2004.

Parking

Les écoles lausannoises disposent de 839 places de parc réparties dans 39 bâtiments réservées aux enseignants, aux différents intervenants du milieu scolaire et à

quelques employés communaux. Les parkings scolaires subissent une pression de plus en plus forte de la part du public, en particulier dans les secteurs où des zones macarons ont été créées. Afin de remédier à ce problème, des barrières automatiques doivent être installées. En plus des collèges de Saint-Roch, de la Colline et de la Pontaise qui disposent déjà de ce type d'installation, une barrière a été également installée au Collège de Béthusy.

Pendant l'année scolaire 2002-2003, plus de 800 cartes d'autorisation ont été délivrées ainsi que 113 cartes d'autorisation temporaires et 2 079 cartes d'autorisation ponctuelles. Plus de 60% des autorisations sont attribuées à des personnes n'habitant pas Lausanne. 36 places sont louées à des habitants du quartier en dehors des périodes d'utilisation scolaire.

Transports

Durant l'année scolaire 2002-2003, 830 élèves secondaires, soit 13.16% (13.09% en 2002) ont reçu une attestation donnant droit à un abonnement de bus annuel d'une valeur de fr. 312.–.

Pour les élèves des classes des cycles primaires, ce sont 146 abonnements qui ont été attribués, soit seulement 2.16% de l'effectif, en raison de la proximité du domicile et des bâtiments scolaires à ce niveau d'enseignement.

Mises à disposition de locaux

La mise à disposition de locaux scolaires aux sociétés locales en dehors de l'horaire scolaire reste une activité importante du service. L'augmentation du nombre de locaux utilisés par les classes, pour les devoirs surveillés notamment, réduit toutefois les possibilités en fin d'après-midi. Plusieurs bâtiments doivent donc être ouverts le samedi pour faciliter l'organisation des cours de langues et cultures étrangères. Une réunion annuelle avec les représentants de ces communautés est organisée pour trouver des solutions. Actuellement, 39 locaux sont mis chaque semaine à disposition de 11 communautés étrangères. Environ 300 périodes de cours de langues et de cultures étrangères sont ainsi données chaque semaine dans ces locaux.

Les mises à disposition se répartissent comme suit :

- *salles de classes et salles spéciales* : 118 locaux scolaires ont été mis à disposition de 35 écoles et institutions dispensant notamment des cours de langues ou de musique. De plus, le service a également mis à disposition de diverses institutions ou associations 45 salles pour les utilisations ponctuelles;
- *salles de gymnastique et de rythmique* : 238 sociétés sportives lausannoises se sont partagé 65 salles en dehors des heures d'école;
- *aulas* : en plus des utilisations scolaires, nous avons enregistré les utilisations suivantes :
 - Belvédère : 14 utilisations;
 - Bergières : 144 utilisations, dont 109 par l'association du théâtre de marionnettes "Double jeu";
 - Béthusy : 46 utilisations, dont 9 par le gymnase du Bugnon;
 - Élysée : 74 dont 50 par l'École sociale de musique;

– *grandes salles* :

- Entre-Bois : du fait des travaux d'agrandissement du bâtiment, cette salle ne peut plus être louée depuis le 1^{er} septembre 2001 et vraisemblablement jusqu'en octobre 2004;
- Grand-Vennes : 28 utilisations par des sociétés locales, 1 pour l'École d'études sociales et pédagogiques;
- Vers-chez-les-Blanc : 14 utilisations par des sociétés locales.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

CRÉDITS-CADRES D'ASSAINISSEMENT

Les travaux résultant du troisième crédit-cadre d'assainissement accordé par le Conseil communal en début d'année 2002 ont connu cette année leur deuxième phase. La troisième phase est prévue pour l'été 2004.

Élysée

Le bâtiment principal et l'aula du groupe supérieur ont fait l'objet de la deuxième phase de traitement des façades en béton carbonaté, accompagnée d'une rénovation complète des étanchéités des toitures ainsi qu'une révision des vitrages. La salle de gymnastique n'a pas pu être intégrée, par mesure d'économie. Il n'en demeure pas moins que ce bâtiment donne des signes de vieillissement, tout particulièrement dans le secteur des douches et des vestiaires.

Belvédère

Les travaux de réfection sur le site du Belvédère ont touché particulièrement les enveloppes de l'annexe du Belvédère et le collège des Croix-Rouges. Les vitrages et les façades de l'annexe ont été entièrement assainis. Le bâtiment des classes des Croix-Rouges a subi une réfection des peintures de façades avec une consolidation des balcons sud. Les vitrages à commandes hydromécaniques ont été maintenus et révisés. La salle de gymnastique fera l'objet d'un préavis de rénovation complète prévue pour 2004. La toiture plate sur les locaux administratifs du bâtiment principal du Belvédère a également été renouvelée.

Belleaux

Le collège de Belleaux, mis en service en 1933 et 1948, a fait l'objet d'une rénovation complète des façades, des vitrages et des protections solaires. La toiture en tuiles a été révisée et les ferblanteries cuivrées entièrement refaites.

En plus de l'assainissement de l'enveloppe, le secteur de la salle de gymnastique (1948) a été restructuré afin d'offrir des vestiaires et des douches séparés ainsi qu'une répartition des locaux pour les engins de gym adaptés aux besoins actuels de l'école et des sociétés sportives.

Vers-chez-les-Blanc

La restructuration des locaux sanitaires et des vestiaires, la réfection des peintures des deux classes et l'amélioration de l'acoustique et de l'éclairage, achèvent la rénovation lourde de ce bâtiment, déjà engagée en 2002.

Saint-Roch

La deuxième phase de colmatage et de réfection des étanchéités a été engagée pendant les vacances estivales de 2003. Elle concerne les surfaces situées au-dessus de la salle de gymnastique ouest. Les infiltrations constatées dès la mise en service de l'extension sud en 1983 révèlent, encore de nos jours, la complexité de cet ouvrage et nécessite malheureusement de nouvelles investigations.

Riolet et Borde

Conformément au concept de base du crédit-cadre n° 3, la priorité a été mise sur les étanchéités des toitures plates ainsi que sur les façades des deux bâtiments, qui ont été entièrement assainies. De plus, la rénovation des vitrages en bois et des protections solaires du collège du Riolet a pu être réalisée à l'occasion de ces travaux.

Chauffages

La première étape d'assainissement des chauffages a débuté en été 2003 par les collèges de **Montchoisi**, de **Bellevaux**, de la **Rouvraie**, de **Florimont** et de **La Sal-laz**.

SUIVI DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR CRÉDITS D'OUVRAGES SPÉCIFIQUES

Provence

Le 19 juin 2003, les élèves accompagnés de leurs parents, ainsi que les habitants du quartier, ont été conviés à l'inauguration de l'école et de "leur" parc public.

Entre-Bois

La deuxième étape de chantier achevée en été 2003 a permis la mise en service de l'extension du collège. Cette nouvelle aile du complexe comprend 9 salles de classes, des surfaces regroupant l'administration de l'établissement secondaire C.F. Ramuz et de l'établissement primaire d'Entre-Bois et une salle des maîtres. Une salle de projection et plusieurs locaux techniques de stockage en sous-sol complètent le programme.

Le centre de quartier comprenant les bibliothèques municipale et scolaire, un centre socioculturel, un APEMS et un local de secours incendie répondent aux besoins de ce secteur urbain.

Il faut relever que la fin de ce chantier subit les conséquences de la diminution drastique du devis initial (de fr. 45 000 000.- à fr. 37 000 000.-) ainsi que de l'augmentation des coûts de construction des années 1999 à 2001. La décision de renoncer à certains travaux prévus sur les bâtiments existants permettra de rester dans la cible budgétaire, mais reporte d'autant la nécessité de prévoir, à court terme, un crédit d'assainissement sur ces parties d'ouvrage qui donnent des signes de vieillissement. Cet important chantier se terminera en automne 2004.

Rentrée scolaire 2003

Pour faire face aux besoins urgents de la rentrée scolaire 2003, le crédit voté a autorisé l'engagement de quatre chantiers simultanés :

- **Grand-Vennes** – extension de l'annexe préfabriquée – 4 classes;

- **Coteau-Fleuri** – rehaussement du bâtiment A – 4 classes;
- **Bergières** – rationalisation des surfaces bât. A-B – 1 classe;
- **Prélaz** – création de classes en location – 2 classes.

L'absence de ces nouveaux locaux mis à disposition n'aurait pas permis d'effectuer une rentrée scolaire dans des conditions normales.

Avenue d'Echallens

Le bâtiment scolaire datant de 1865, sis à l'avenue d'Echallens 9, a été démoli en automne 2003. Le chantier engagé, suite à l'octroi d'un droit de superficie pour la société coopérative Logement Idéal, permettra de réaliser les locaux destinés à une classe ainsi qu'aux doyens chargés de l'accueil des élèves allophones. La mise à disposition des lieux est prévue pour la rentrée 2005.

LES NOUVEAUX PROJETS

Rentrée 2004

Un préavis destiné à la création et à la transformation de locaux scolaires pour le collège secondaire du Belvédère a été adopté par la Municipalité, le 21 janvier 2004. Le programme proposé comprend :

- l'affectation des anciennes chaufferies en trois classes d'informatique;
- l'agrandissement du secrétariat;
- l'assainissement de la salle de gymnastique des Croix-Rouges avec une réorganisation complète de ses vestiaires et douches.

Cette opération permettra d'assurer une rentrée normale à l'établissement du Belvédère qui sera doté de trois unités d'enseignement supplémentaires et d'une administration à la hauteur des besoins d'un établissement qui accueille plus de 1 000 élèves.

Villamont

La mise à l'enquête du plan partiel d'affectation de Villamont a eu lieu en fin d'année 2003. Elle s'inscrit dans la procédure habituelle, qui doit conduire à la mise à l'enquête publique du projet primé lors du concours d'architecture. Un préavis pour une demande de crédit d'étude doit être élaboré en 2004. Ce projet permettra à la fois de rénover enfin un collège dont la vétusté devient alarmante et de doter cet établissement des locaux nécessaires à son fonctionnement.

Vers-chez-les-Blanc

Le jury du concours d'architecture a confirmé en septembre le projet retenu pour l'agrandissement du groupe scolaire de Vers-chez-les-Blanc. Le programme comprend la création de huit unités d'enseignement, complétées par les locaux administratifs usuels, la réorganisation d'une structure périscolaire et la proposition d'implantation d'une salle de gymnastique. Un préavis de demande de crédit d'étude sera déposé en 2004. La mise en service de cet agrandissement devrait avoir lieu pour la rentrée 2007.

Chailly

La rénovation du collège de Chailly intégrant la réaffectation de l'ancienne salle polyvalente de quartier constitue-

ra un préavis pour une demande de crédit d'ouvrage qui sera sans doute également déposé en automne 2004.

ENTRETIEN COURANT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Sécurité

La mise à jour des consignes de sécurité en cas d'incendie a débuté en étroite collaboration avec le Service de secours et d'incendie et la Direction de l'établissement primaire de Mon-Repos. Cette opération pilote a révélé la nécessité d'une information sur chaque site, appuyée par une affiche inédite et synthétique, qui transcrit les attitudes idoines à adopter en cas de sinistre. La révision complète de ces consignes sera poursuivie durant l'année 2004/2005.

Actes de vandalisme

Les actes de vandalisme continuent à amputer le budget de fonctionnement. Les frais découlant de ces incidents s'élèvent à fr. 103 000.—. De plus, ils ne contribuent hélas pas à l'amélioration et à la maintenance du parc immobilier. Ce montant ne tient pas compte des actions anti-tags engagées en collaboration avec le Service des routes et voirie et des deux interventions intégrées dans l'assainissement des façades des collèges de la Borde et de Bellevaux.

Réfections diverses

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, des travaux planifiés ont été engagés durant l'année 2003 :

- la mise à la retraite du concierge de **St-Roch** a déclenché le chantier de restructuration de l'appartement de fonction pour la création d'une surface dévolue aux maîtres. Ce processus a engendré un gain de deux unités d'enseignement supplémentaires amorçant ainsi un usage plus rationnel des surfaces existantes;
- faisant suite aux travaux d'assainissement de l'été 2003, six classes du groupe inférieur du collège de l'**Élysée** ont été entièrement refaites. Cette opération se poursuivra les années suivantes;

- dans la même logique, quatre classes du collège de la **Pontaine** ont été repeintes conjointement à la réfection complète du réseau de distribution et d'écoulement d'eau du bâtiment.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Grand-Vennes

Dans la nuit du 24 janvier 2003, un incendie s'est déclaré dans le centre socioculturel de Grand-Vennes, détruisant également le réfectoire adjacent. Les dégâts importants ont nécessité une demande de crédit supplémentaire de fr. 1 490 000.—. Les travaux de remise en état des lieux, dirigés par le Service des écoles, ont débuté en juin jusqu'à la rentrée scolaire d'automne. Les coûts de cette opération seront sans doute pris en charge par l'ECA.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BÂTIMENTS

Une nouvelle gérante technique a été engagée en avril 2003, suite à la retraite d'un collaborateur. Le secteur bâtiments se voit doté d'une compétence permettant de développer la gestion informatique des tâches transversales telles que :

- la gestion des accès aux bâtiments et leurs zones de parcage;
- la révision et la renégociation des contrats de maintenance;
- le suivi historique et l'analyse des sites susceptibles de contenir de l'amiante;
- l'organisation et la rationalisation du dépôt des fournitures scolaires;
- l'inventaire et la gestion des surfaces utiles;
- la création et le suivi de conventions d'usage;
- l'analyse de l'état et du coût d'entretien des bâtiments avec l'appui du logiciel EPIQR.

Ces actions devront, à terme, améliorer les prestations du secteur et assurer une gestion globale du parc immobilier scolaire.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2003

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	477	437	429	20	11		1 374
Prélaz	496	468	468	33	21	4	1 490
Mon-Repos	447	453	472			3	1 375
La Sallaz	412	389	370	35	82		1 288
Entre-Bois	485	469	398	14	19	3	1 388
Totaux	2 317	2 216	2 137	102	133	10	6 915

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2003

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			R+V	Dév.	Acc.	Total
			VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS				
Belvédère	152	147	50	41	64	52	45	65	60	42	64	59	35	28	904
Berrières	173	197	99	62	47	97	63	53	83	61	47	37	12	11	1 042
Béthusy	157	169	98	44	50	98	43	35	90	45	47	44		12	932
Élysée	121	138	71	45	41	45	41	50	50	42	33	13	22	40	752
Villamont	126	137	49	62	59	48	46	52	68	45	33	45	36	32	838
C. F. Ramuz	148	129	89	42	44	71	41	47	70	42	42	33	24		822
Montolieu	152	145	71	42	49	71	48	48	61	45	42	51			825
Tot./div.	1 029	1 062	527	338	354	482	327	350	482	322	308	282	129	123	
Totaux	1 029	1 062	1 219			1 159			1 112			282	129	123	6 115

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2003

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 317	119	19.5	23	15
CYP1	2 216	110.5	20.1	24	15
CYP2	2 137	107.5	19.9	24	16
CYT					
5 ^e	1 029	55	18.7	20	16
6 ^e	1 062	54	19.7	22	15
VS					
7 ^e	527	22	24.0	25	21
8 ^e	482	20	24.1	26	22
9 ^e	482	22	21.9	25	20
VSG					
7 ^e	338	16	21.1	23	20
8 ^e	327	15	21.8	24	19
9 ^e	322	15	21.5	23	19
VSO					
7 ^e	354	23	15.4	17	13
8 ^e	350	21	16.7	18	15
9 ^e	308	20	15.4	17	11
RAC	189	8	23.6	25	21

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les autres communes de l'ancien arrondissement de Lausanne - situation au 31.12.2003

Groupe scolaire	Epalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	1	1	1	3
Berrières	2	73	-	75
Béthusy	9	1	67	77
Élysée	-	4	-	4
Villamont	12	6	3	21
C. F. Ramuz	1	89	-	90
Montolieu	56	-	-	56
Total	81	174	71	326

Plan de rentrée 2003-2004 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes R, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
100 Floréal												
101 Bourdonnette	4			4							8	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					3			1			4	
105 Floréal	3	1	1		1	1	1		1		9	
107 Malley	2	2	1		4	3	1				13	
110 Montoie	6	2	2			3		1			14	
111 Montriond	4	2	1	2	2	2					13	
112 Provence	3			2							5	
114 Tivoli	1			1							2	
	24	7	5	10	10	9	2	2	1	0	70	70
200 Prélaz												
201 Aubépin	2										2	
202 Beaulieu	5			6	2	3	1	2		1	20	
203 Bergières	3										3	
204 Chablière	2										2	
205 Av. d'Echallens											0	
206 Pierrefleur	2			6	5	4					17	
207 Pont-des-Sauges	2			2							4	
208 Prélaz	6	3	3		3	3		1	2		21	
209 Sous-Bois	1										1	
210 Valency	1	1	2		1	1					6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	26	4	5	14	11	11	1	3	2	1	78	78
300 Mon-Repos												
301 Chailly	5			5	3	3					16	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1	1	1	1					6	
304 Croix-d'Ouchy	4			3	2	2					11	
305 Devin	1			1							2	
306 Eglantine	1	1	2		2	2					8	
307 Florimont	3										3	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3			4	2	2				1	12	
310 Montchoisi	1			3			3				7	
312 Val d'Angrogne	1			1	1						3	
	24	2	3	18	11	10	3	0	0	1	72	72
400 La Sallaz												
401 Arzillier									8		8	
402 Boissonnet	6	3	3		3	4		1.5	0.5		21	
403 Chalet-à-Gobet							1				1	
405 Coteau-Fleuri	5			6	4	4		1			20	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud I	3										3	
410 Praz-Séchaud II				2							2	
412 La Sallaz	4			3.5	0.5	1	1	1			11	
415 VCLB-école I	2										2	
416 VCLB-école II		1		1		1					3	
	21	4	3	12.5	7.5	10	2	3.5	8.5	0	72	72
500 Entre-Bois												
501 Barre	4			2	2	2					10	
502 Bellevaux	2	1	1	2	1	1	2	1			11	
503 Blécherette					1	1					2	
504 Bois.-Gentil	2			2		1					5	
506 City-Blécherette	1.5	0.5		1							3	
507 Colline	1			2						1	4	
508 Entre-Bois	4	1	1	2	1	2					11	
510 Madeleine		1	1								2	
511 Pontaise	3.5	0.5		1	1	2		1	2		11	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	4	2	2		2	1					11	
	24	6	5	12	8	10	2	2	2	1	72	72
Totaux	119	23	21	66.5	47.5	50	10	10.5	13.5	3	364	364

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

R, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2003-2004 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7^e à 9^e VSB, VSG, VSO, classes R, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 ^e année				8 ^e année				9 ^e année				DES	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
		ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
011 BELVÉDÈRE		1			2	2	4	1	2	2	4		3	2	4		3	3	33	
011 BV - Tivoli											1				1			2		
012 Croix-Rouges	8		7	1														16		
	9	8	2	2	5	2	2	5	2	2	5	3	2	5	3	3		51		
021 BERGIÈRES	9	1	10	1	4	3	3		4	3	3	0.5	4	3	3	0.5	1	1	54	
021 Bât. AB																		0		
	10	11	4	3	3	4	3	3.5	4	3	3.5	4	3	3.5	1	1		54		
031 BÉTHUSY	8	2	8	2			3		4	2	2		4	2	3			1	41	
032 Mon-Repos					4	2												6		
	10	10	4	2	3	4	2	2	4	2	3	4	2	3	0	1		47		
041 ÉLYSÉE	7		7	1	3	2			2	2			2	2			1	4	33	
042 Croix d'Ouchy							3				3				2		1		9	
	7	8	3	2	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1		42		
051 VILLAMONT	3	1	3		2	1		1	1		1	1	1	1			3	1	20	
052 St-Roch					2	4		1	1	3		2	1	2	1		2		19	
055 Prélaz	4		4															8		
	8	7	2	3	5	2	2	4	3	2	3	3	2	3	3	3		47		
C. F. RAMUZ																				
061 Rouvraie	8	1	7	1													2		19	
062 Entre-Bois					4	2	3	1	3	2	3		3	2	3				26	
	9	8	4	2	4	3	2	3	3	2	3	3	2	3	2	0		45		
MONTOLIEU																				
071 Grand-Vennes	4		4		3	2	3	1	3	2	3	1	3	2	3				34	
073 Coteau-Fleuri	4		4																8	
077 Signal		2		1															3	
	10	9	3	2	4	3	2	4	3	2	3	3	2	3	0	0		45		
Total par section	55	8	54	7	22	16	23	4	20	15	21	3.5	22	15	20	2.5	11	12	331	
Total par division	63	61	22	16	27	20	15	24.5	22	15	22.5	11	12	331						
Total par degré	63	61	65				59.5				59.5				11	12		331		

Légende

CYT	cycle de transition	R	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	ACCS	classes d'accueil
VSO	voie secondaire à options		

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

Le Service de santé fête cette année ses 120 ans !

La rentrée scolaire a vu arriver en 1^{ère} année primaire les premiers élèves pour lesquels on avait proposé, comme pour tout le canton, de faire la visite préscolaire auprès de leur médecin traitant. Cette procédure avait pour but de faire examiner les enfants par le médecin qui les connaissait déjà vers 4½ ans, âge particulièrement favorable à un contrôle de développement, et de faire procéder avant l'entrée à l'école obligatoire aux dépistages et rappels de vaccination nécessaires. Nous avons été dans l'obligation éthique d'assurer aux enfants qui n'ont pas bénéficié de ce contrôle médical privé le minimum souhaité, c'est-à-dire au moins une visite médicale en plus des examens de dépistage nécessaires à tous. Ce groupe représente le 1/3 des nouveaux écoliers à Lausanne, ce qui est certainement dû aux conditions précaires dans lesquelles vivent ces familles ou alors au fait qu'elles n'ont pas compris notre système de santé. Une étude sera faite sur le travail fourni lors de cette rentrée scolaire particulière, afin d'évaluer le degré d'adhésion à ce changement, ne serait-ce que parce que cette procédure implique un report de charges de la collectivité publique à l'assurance maladie obligatoire.

Le problème général posé est l'adéquation des prestations de la Ville de Lausanne par rapport aux besoins de sa population résidente, que l'on sait particulière puisqu'elle reçoit quelque 50% de l'ASV alors qu'elle ne représente que le 18% des habitants du canton. Cette particularité tient au statut de la ville qui devient lentement une mégapole, avec toutes les conséquences connues sur la gestion de l'espace public et des infrastructures, et qui doit être considérée sous un autre angle qu'une communauté rurale. Sachant que notre responsabilité est liée à notre capacité d'agir, qu'est-on décidé à accepter en termes de report de charges entre secteur public et privé au niveau de la santé ? Ce report de charges pourrait être conçu comme une "responsabilisation" idéale des parents et du jeune lui-même, comme un moyen de faire un usage raisonné des moyens en cas de besoin seulement, s'il est accompagné d'un effort réussi de prévention visant à faire acquiescer à chacun de quoi mener sa vie et protéger sa santé. Mais l'observation enseigne que sans correctifs on aboutit pour motifs de disparité économique, de connaissances et d'instruction lacunaires chez une fraction non négligeable de la population à une augmentation dommageable des déficits dans le domaine de la santé. Et même si la maladie peut conduire à la pauvreté, c'est infiniment plus souvent la pauvreté qui conduit à la maladie.

La tendance de transfert au secteur privé (dépendant de l'assurance-maladie) et la réduction des dépistages de certains problèmes de santé pour lesquels le service public apportait une aide nécessitera, en compensation, un effort permanent sur le plan préventif "éducatif". Cela pourrait se faire, afin de ne pas faillir à la mission, par une information plus large du public sur les moyens de gérer sa santé et par des approches nouvelles (Internet, groupes de discussion et d'usagers, etc.). Si l'on est confronté dans certains domaines à l'excès ou à l'usage inapproprié de ressources, l'effet de "petites" carences cumulées tout au long de la vie explique bien mieux les différences constatées de morbidité et de mortalité (allant souvent du simple au double entre les catégories

socio-économiques éloignées !).

Le nouveau règlement d'application en matière de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire a été publié le 5 novembre 2003. Il est marqué par rapport au précédent (1987) par le fait que l'organisation mise préalablement en place avec la création de l'ODES au niveau du canton est confirmée. Les directives d'organisation n'y sont plus inscrites en tant que telles mais vont découler des besoins ressentis et des manières d'y faire face sur le plan professionnel. Les missions mentionnées le sont de manière extensive. Si l'on tient compte de cet effort de cohérence, le Service de santé des écoles est en bonne position pour répondre à cette évolution.

La partie de la charge de travail du service qui tend à s'accroître est en relation avec le fait qu'il y a de nombreux enfants dont les deux parents travaillent. Il n'est dès lors tout simplement plus possible en cas de maladie de demander à ceux qui ont moins de 10 ans de rentrer à domicile si l'on n'a pas l'assurance qu'ils y trouvent quelqu'un.

Les infirmières du service ont été très chargées vu leurs multiples activités médico-sociales et d'encadrement.

Le service a participé à l'exposition organisée par le Prof. Fanconi, médecin-chef du service de pédiatrie au CHUV, sur le thème de "On s'occupe des petits en grand", destinée à présenter les multiples activités des professionnels et associations à cette période de la vie. Nos collaborateurs ont aussi collaboré avec Mme Frutiger, déléguée à l'Observatoire de la sécurité, pour l'élaboration du "Petit mémento à l'usage des parents".

Le site Web du service a connu un début de développement, avec des textes sur les vaccins, les maladies infectieuses et l'éviction, la chimioprophylaxie, les poux et la maltraitance envers les enfants. Ces informations sont destinées à guider la réflexion des parents et des professionnels de la petite enfance.

Les directives cantonales confient aux directions d'établissements le mandat de pourvoir à l'organisation des premiers secours et d'assurer la formation des enseignants avec le concours de collaborateurs du secteur de la santé. Émises ce printemps, elles ont connu un début de réalisation sous forme d'une journée d'information sur le dispositif du n° de téléphone 144 et d'une présentation des gestes généraux de premiers secours. Prévue initialement pour la formation continue des collaborateurs du Service de santé et les maîtres d'éducation physique, cette journée a permis d'y associer sur une base entièrement volontaire 65 enseignants lausannois. L'évaluation de la journée a permis de faire le bilan des besoins de formation des différentes professions et de mesurer l'ampleur et la complexité de l'organisation à mettre en place pour répondre aux directives cantonales.

Le délai de carence introduit début juillet 2003 a aussi touché le service, non seulement pour les infirmières scolaires de terrain, mais aussi pour le poste de responsable en éducation à la santé dont la titulaire a décidé, au terme d'une année sabbatique de formation, de mettre un terme à son contrat fin août 2003. Son remplacement avait été partiellement assuré dès septembre 2002 par des infirmières du service pour la fin de l'année scolaire en cours. Les activités de prévention s'en sont ressenties.

FORMATION

Deux infirmières ont achevé leur formation en santé communautaire à la fin de l'année, après deux ans de formation en cours d'emploi. La formation interne s'est poursuivie par des colloques consacrés aux présentations de Point Fixe (Sida), de Lire et écrire, et des arts martiaux (M. Fernandez) pour toute l'équipe, et sur les troubles alimentaires, les mauvais traitements, l'aide aux migrants, le coatching pour 13 infirmières.

Le service a accueilli, en stage de courte durée de 15 jours, 16 élèves-infirmières de l'école de Chantepierre, ainsi qu'une stagiaire assistante sociale pour une durée de 5 mois. Dans le cadre de la formation GRAFIC (Groupe ressources d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique) prévue pour les établissements de l'Élysée, de Béthusy et d'I.-de-Montolieu, les collaborateurs du service ont participé à la réflexion et à l'élaboration du dispositif propre à chacun d'entre eux.

PRÉVENTION

ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2002-2003 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes):

	primaire	secondaire
Besoins fondamentaux	110	63
Alimentation	79	72
Sens	266	30
Sommeil et relaxation	7	0
Hygiène	592	147
Immunité, SIDA, sexualité	127	330
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	46	171
Toxicomanies	8	541
Autres	0	70
Total	1 235	1 424

Le temps consacré à ces activités est en régression de 14% au primaire, surtout dans le domaine de l'alimentation, de l'hygiène et de l'immunité. Au secondaire, on a une régression de 39%, répartie sur tous les sujets.

Le matériel mis à disposition a nettement augmenté par la constitution de "mallettes" sur les mauvais traitements et abus (à disposition des classes CYP1, CYP2), et sur l'estime de soi, pour les professionnels (enseignants et infirmières) des classes CIN, CYP1, CYP2 et CYT. Une nouvelle action de santé sur l'hygiène des mains, en cours d'évaluation, sera à disposition des classes CIN, CYP1 et CYP2 : elle répond par les messages qu'elle transmet à la problématique de la transmission des infections (dont les manifestations nosocomiales hospitalières ont défrayé la chronique) qui reste un souci permanent.

PROGRAMMES DE SANTÉ

PROGRAMME FAMILLE BOOZ'YEUX

Durant l'année scolaire 2002-2003, 48 classes supplémentaires en ont profité, aux établissements de Mon-Repos, Floréal et La Sallaz.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DU TABAGISME

Dans les établissements de C.F. Ramuz et d'Entre-Bois ont eu lieu en septembre 2002 des rencontres avec les enseignants de 8^e et 9^e années pour les intéresser et leur expliquer le contenu du message de prévention, et leur rôle dans la continuité du programme. Ensuite pour chacune des classes de 8^e il y a eu 2 périodes pour renforcer les connaissances sur le tabac et ses effets sur l'organisme, et sur la manière dont il nuit à la santé. Dans chacune des classes de 9^e a eu lieu 1 passage de 2 périodes, avec l'objectif de démontrer comment la publicité des fabricants piège les consommateurs. En mars 2003 a eu lieu une séance d'évaluation avec les enseignants concernés. A l'établissement du Belvédère, un passage de 2 périodes a concerné toutes les classes de 7^e année, ainsi que les classes d'accueil et de développement, sur des thèmes identiques à ceux des 8^e années, d'une manière adaptée à leur niveau.

Commentaires succincts sur l'expérience pilote

Le tabagisme apparaît à l'adolescence, et il croît durant cette période, comme les statistiques suisses le montrent (ISPA). On doit donc s'attendre à ce que la prévalence de tabagisme soit faible au début de la période d'observation (5^e année) et plus élevée en fin de programme (9^e année). La qualité du programme peut être mesurée sur les deux objectifs fixés au début, soit : renforcer l'identité non-fumeur et ralentir l'augmentation du tabagisme. Cela implique la constitution, à côté des élèves qui ont participé au programme, d'un groupe-témoin choisi dès le début dans des classes de niveau identique, dans le même établissement scolaire, afin que les conditions de scolarisation soient aussi semblables que possible (en espérant que l'attitude des enseignants, l'orientation en fin de 6^e, comme les habitudes tabagiques des proches soient identiques).

L'effectif des groupes qui s'est réduit durant ces 5 années par les modifications de domicile était en 9^e de 137 élèves pour le groupe-programme, et de 66 élèves pour le groupe-contrôle. Ces groupes sont relativement restreints pour une étude statistique complète, d'autant que d'autres événements (par exemple absence pour maladie, etc.) ont fait que certains élèves n'ont pas suivi l'ensemble du programme de la 5^e à la 9^e année.

Nous nous sommes concentrés dans l'analyse sur les questions pertinentes pour des adolescents, c'est-à-dire dont la réponse ne posait pas des problèmes de mémorisation à moyen et long terme, et simples. Quand on parle d'évolution, on parle des modifications des pourcentages de chaque catégorie de réponse, en rappelant que chaque élève était comparé avec lui-même à 5 années d'intervalle.

- Question "Actuellement, fumez-vous la cigarette ?" Dans le groupe-contrôle, on a une diminution des réponses "jamais" et "occasionnellement", avec augmentation des réponses "tous les jours" et d'absence de réponse. Dans le groupe-programme, on a également une diminution des réponses "jamais" (proportionnellement du même ordre) et une augmentation des réponses "occasionnellement" et apparition de réponses "tous les jours", absentes en début de programme.
- Proposition "Je ne veux pas fumer". Dans le groupe-contrôle, on a une augmentation de l'absence de réponse. Mais une augmentation massive des "non" et une diminution identique des "oui",

avec des évolutions inverses dans le groupe-programme.

- Comparaison entre la volonté de ne pas fumer et la consommation actuelle.

Les questions ci-dessus permettent encore de progresser dans la description de la situation. On peut en effet comparer dans un tableau à double entrée la déclaration "je ne veux pas fumer" et la réponse à la question "actuellement, fumez-vous la cigarette ?" (au moment où le questionnaire est complété), et calculer les différences observées entre le début et la fin de la période du programme-pilote. Entre le début et la fin de la phase pilote, on constate que dans le groupe-témoin la proportion des élèves qui ne veulent pas fumer a diminué de 35% et de ceux qui acceptent de fumer a augmenté de 18%, alors que dans le groupe-programme les proportions sont inverses, avec respectivement augmentation de 35% et diminution de 39%.

Globalement on peut conclure à une réelle efficacité du programme, mais partielle.

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

Dans ce cadre, 3 établissements secondaires ont sollicité la Fondation Place Publique, pour 32 classes à l'établissement des Bergières, 16 classes à l'établissement I.-de-Montolieu et 16 classes à l'établissement de l'Élysée. La Fondation du Levant est intervenue pour 11 classes à l'établissement du Belvédère et 36 classes à l'établissement de Villamont.

APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS

Pour la constitution de la cellule de crise d'établissement, le document élaboré il y a 5 ans déjà entre les services de santé, de psychologie scolaire et des écoles primaires et secondaires à la suite des événements dramatiques survenus alors dans des établissements scolaires va servir de canevas pour les organisations particulières des établissements pour répondre à ce type de situations.

Le projet "Vivre ensemble" de l'établissement C.F. Ramuz s'est poursuivi à satisfaction, articulé cette année autour de plusieurs activités : - forum d'élèves pour 5^e et 6^e, avec 5 séances sur les thèmes du look, de l'argent de poche, des bagarres, quid'neuf ?, et les punitions; - forum parents-enseignants sur les thèmes des alco-pops et de la violence; - discussion de groupe psychologue-enseignants, 8 séances pour les personnes désirant parler de situations de violence vécues; - supervision avec un éducateur pour des analyses de pratique; - animations-santé, pour discuter entre enseignants de la prévention, de l'organisation et du suivi des spectacles Forum, et sur l'alimentation avec le matériel Nutrikid; - une journée respect pour tout l'établissement, où un itinéraire conduisait chaque classe dans différents lieux du quartier pour rencontrer des personnes auxquelles on présentait un aspect de la vie professionnelle en rapport avec le respect.

Un nouveau projet, intitulé "Touche pas à mon ambiance", s'est déroulé dans les établissements de La Sallaz et de I.-de-Montolieu, et a impliqué 33 classes enfantines, primaires et secondaires aux collèges de Co-teau-Fleuri et Praz-Séchaud, 11 classes à La Sallaz et 22 classes à Boissonnet et I.-de-Montolieu. Une première journée a été agendée par collège ou groupe de

collèges concernés, réunissant les infirmières scolaires, les enseignants, les animateurs de santé et les intervenants de ProFa, pour discuter des manifestations de la violence, de sa transmission, du processus de désamorçage, de l'analyse du processus, des facteurs générant la violence, et des outils favorisant la prévention. Deux ateliers étaient ensuite proposés sur les situations vécues en classe et dans le bâtiment. A partir de ce travail de base, 3 rencontres de 2 heures avec les mêmes participants ont permis de travailler de manière plus ciblée, suivies de 4 séances réservées aux enseignants. Cette formation a permis de changer la dynamique du collège : la salle des maîtres a été réaménagée, des journées fumeurs et non-fumeurs ont été décidées, des règles de vie ont été émises. En plus, 4 séances "d'analyse de pratique" ont été proposées aux enseignants.

PROJETS DE PREVENTION

AGENDA 21

Les 3 projets évoqués dans le rapport de gestion 2002 ont été inclus dans le préavis Agenda 21 n° 4, éducation et formation.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Examen de dépistage pour recherche de porteurs de streptocoques.

Une étude détaillée portant sur les 10 dernières années sur la base des examens de dépistage faits dans le service en cas d'indication (2 enfants ou plus faisant une angine cliniquement significative dans un intervalle de 5 jours dans la même classe) a montré que les taux de portage sont conformes à ce qui est retrouvé dans la littérature pour les même périodes dans des groupes non sélectionnés, soit 15 à 20%. L'expérience a montré que cela peut induire une consommation inappropriée d'antibiotiques, dommageable comme on le sait par l'augmentation des résistances des germes. L'examen de dépistage a donc été abandonné.

SURCHARGE PONDÉRALE ET OBÉSITÉ

Ce sujet est de plus en plus préoccupant. L'OMS qualifiait en 1997 le problème de nouvelle épidémie et sensibilisait les milieux de la santé par une publication ad hoc, relayée par plusieurs organisations professionnelles ou nationales. Le problème est en relation avec un déséquilibre précoce de la balance énergétique avec persistance de pratiques alimentaires défavorables, soit une augmentation chronique, relativement aux besoins de l'enfant, de l'apport énergétique (manger trop, trop gras et trop sucré, sans fibres, sans périodicité limitant l'accès à la nourriture), en relation avec une diminution de l'activité physique (moins d'exercice dans le cadre de la vie quotidienne, plus de loisirs casaniers ou statiques, transports motorisés). De nombreuses études concordent sur des constatations, même s'il y a des différences évidentes sur le degré de l'atteinte entre pays ou continents. Mais la prise en charge, qui implique une action éducative générale (action de santé pour tous) et focalisée sur les enfants qui ont des problèmes à cet égard, n'est pas simple. Les causes sont multifactorielles dans la vie de tous les jours, alors que l'on sait très bien que moins manger fait maigrir, mais voilà... Afin de faire mesurer l'évolution du phénomène durant ces dernières dé-

cennies, nous avons comparé les valeurs moyennes de l'indice de masse corporelle (IMC), des enfants nés en 1980 que nous avons pesés et mesurés avec les moyennes des enfants suisses nés en 1955, soit 25 ans auparavant. Cela correspond en fin d'adolescence à un poids moyen augmenté de 6,1 kg pour les garçons et de 3,8 kg pour les filles par rapport à 1955. L'évolution durant ce quart de siècle est donc considérable, particulièrement chez les garçons, et elle s'est encore amplifiée depuis.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

VACCINATIONS (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

vaccin DTPa-IPV	259 doses	soit diphtérie	1 681 doses
vaccin DT-IPV	682 doses	tétanos	1 681 doses
vaccin DT	116 doses	coqueluche	883 doses
vaccin ROR	1 394 doses	polio	941 doses
vaccin HB 1 dose	39 doses	HB	1 663 doses
vaccin HB 2 doses	821 doses		

On a une progression des vaccinations à l'école de quelques 49% pour la coqueluche, ce qui est très satisfaisant car les 4^e doses n'ont pas été administrées par manque d'un vaccin de composition adéquate.

VISITES MÉDICALES (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

En 2001, 2002 et 2003, respectivement 65%, 76% et 78,5% des parents ont fait la visite préscolaire de leur enfant chez leur médecin privé. Comme il n'est pas raisonnable de laisser les autres enfants sans contrôle validé de leur état de santé, il a été décidé de procéder à un rattrapage en début de scolarité, avec les visites pour les élèves arrivés en cours de scolarité et sans contrôle.

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales (année scolaire 2002-2003)

	garçons	filles
examinés	2 204	2 036
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	265	313
anomalie de la vision des couleurs	24	19
test de Lang (vision stéréoscopique)	16	21
anomalie de l'audition	57	65
anomalie de poids	74	58
anomalie de taille	8	9
anomalie de l'appareil locomoteur	116	83
anomalie abdominale	34	13
anomalie de l'appareil cardio-vasculaire	6	15
anomalie du système nerveux	6	10
autres anomalies	29	25
total	635	631

	garçons	filles
examinés pour streptocoques	65	75
envoyés chez le médecin pour streptocoques	8	10
examinés pour verrues	3 290	3 241
envoyés chez le médecin pour verrues	342	348
examinés pour poux	3 767	3 677
traités pour poux	84	215
total des enfants envoyés chez le médecin	1 181	1 113

Il y a eu moins d'enfants examinés pour streptocoques, en relation avec une suppression de ce dépistage dès avril 2003.

PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

Urgences :

premiers secours, accidents	24 094	événements
interventions APEMS	81	situations

Interventions de soutien :

en faveur des enseignants	361	heures
en faveur des classes	64	heures

Démarches médico-sociales :

- réductions de tarif (2 097 situations)	700	heures
- en faveur des enfants	827	heures
- auprès des enseignants	1 609	heures
- dans le cadre du service	1 523	heures
- assurances sociales, SPJ, divers	502	heures
- consultations infirmières (514 familles)	274	heures
- entretiens avec les familles	1 063	heures

Les entretiens avec les familles et les consultations infirmières ont été beaucoup plus nombreux, en relation avec la nouvelle manière de procéder au contrôle préscolaire et aux entretiens avec les familles qui lui font suite.

ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

préparation		763 heures
individuelle	797 élèves	336 heures
en groupe	9 241 élèves	737 heures
total	10 038 élèves	1 836 heures

MAUVAIS TRAITEMENTS

La permanence a traité durant l'année civile 2003 de la situation de 13 garçons et de 8 filles, avec un profil de maltraitances identique à celui de l'an passé. Mais ces résultats ne représentent qu'une partie des 45 situations qui ont été discutées, pour lesquelles la permanence a joué un rôle de conseil dans l'évaluation de la situation. Cette tendance est présente depuis 3 ans au moins, les enfants dont la situation posant problème étant signalés plus tôt qu'auparavant. En tout, le service a signalé 24 situations aux autorités en 2003.

PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

Nombre d'élèves :

sexe	examinés	signalés pour gym préventive	suivis pour gym préventive	signalés au médecin
garçons	1 551	554	402	39
filles	1 386	468	363	40
total	2 937	1 022	765	79

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003)

La répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture des dossiers est la suivante :

	fermés en 2003	restés ouverts	total
ouverts avant 2003	195	336	531
ouverts en 2003	34	115	149

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

ETACOM

L'accord provisoire du 23 janvier 2002 définissant la gestion des prestations de psychologie, de psychomotricité et de logopédie en milieu scolaire (PPLS) a été pérennisé par la convention du 1^{er} septembre 2003. Cette convention entre le Département de la formation et de la jeunesse et la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la Commune de Lausanne confie à la direction un mandat général pour l'exécution des prestations PPLS dans la région Lausanne. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Il faut relever que sur les 10 régions définies par le canton, seules trois d'entre elles obtiennent des mandats de prestations sous forme de convention : deux fondations, les centres logopédiques d'Aigle et de Moudon, et la Commune de Lausanne, ce qui représente la reconnaissance de tout le travail effectué déjà depuis de nombreuses années sur la région.

Au niveau de l'organisation, la Commune de Lausanne constitue le support juridique du Service de psychologie scolaire et le/la chef(fe) de ce service en assume la responsabilité professionnelle et administrative.

L'ensemble du personnel reste employé par la commune et les conditions d'engagement sont fixées par elle, par analogie avec les conditions d'engagement cantonales qui touchent tous les spécialistes des autres régions. Ces derniers, par contre, sont rattachés au DFJ.

Du point de vue financier, un budget est présenté et négocié chaque année avec le canton. Ce budget recouvre l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement du service (personnel, matériel, formation continue, autres frais d'exploitation) et tient compte des recettes attendues. Ainsi le service est chargé de la gestion, des rentrées relatives aux traitements AI (Assurance Invalidité) des logopédistes. Une garantie globale de financement est établie par le département qui procède à des versements mensuels. L'application de cette convention a déjà été expérimentée en 2003 à la satisfaction de tous, elle se poursuivra en 2004.

STATISTIQUES

Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) a poursuivi son étude et a pu ainsi installer un nouveau système de facturation pour les traitements logopédiques, psychologiques et psychomoteurs, ce qui facilite la facturation AI. Mais le lien avec l'ensemble du personnel pour la transmission des données statistiques reste encore à étudier. A part des chiffres globaux, les analyses plus

Cette année a été l'occasion de mettre en place une collaboration plus étroite avec d'autres services de la Direction. Avec le Service de la jeunesse et des loisirs nous avons mis en place des procédures pour les situations nécessitant un accueil d'urgence et pour les situations socio-économiques particulières. Il en a été de même avec le Service des écoles primaires et secondaires pour simplifier, dans des situations critiques, les démarches pour les études surveillées.

pointues sur les consultations effectuées durant l'année scolaire ne sont pas encore disponibles et demandent la poursuite de l'étude en cours.

TRAVAIL CLINIQUE

La mission du service reste la même : offrir aux enfants et à leur famille la possibilité de consulter des spécialistes en cas de difficultés psychologiques, logopédiques et psychomotrices dans le cadre scolaire. Mais de nouvelles tâches sont devenues indispensables : la collaboration avec des programmes d'établissement comme celui de GRAFIC (Groupe ressources d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique, de l'Office des écoles en santé), la participation systématique à des groupes dit pluridisciplinaires qui se réunissent, dans les établissements scolaires, afin de rechercher ensemble des solutions agréées par les partenaires scolaires face aux questions que posent certains élèves, la mise en place de soutien dans le système ordinaire pour maintenir prioritairement un enfant dans sa classe même s'il présente des difficultés scolaires.

Les directives cantonales limitant le nombre de spécialistes dans chaque région (2,5 postes pour 1 000 élèves), les exigences d'intervention toujours accrues comme le souci de maintenir les prestations offertes jusqu'ici ont fait naître un travail de réflexion qui a débuté dans le service durant cette année 2003. Il s'agit de trouver, sur le moyen et long terme, de nouvelles formes de réponses aux multiples recherches d'aide : peut-être dans d'autres répartitions des tâches, dans la recherche de ressources internes, dans la mise en place de réponses originales ou dans l'écoute plus pointue des besoins des usagers sans surcharger encore d'avantage les spécialistes. Le travail est en cours. D'ailleurs, durant cette année 2003, la fermeture d'une classe de langage sur les quatre que comptait la commune (soit 30 places au lieu de 40), a posé la question de savoir si le nombre inférieur de demandes était un phénomène conjoncturel, la conséquence d'un souci de maintien des enfants dans le système ordinaire ou une polarisation des symptômes langagiers. Ainsi, les difficultés de langage sont-elles réellement soit si légères qu'un traitement dans le cadre scolaire suffit, soit si lourdes qu'elles nécessitent forcément une intégration de l'enfant en institution ? L'alternative que représentent les classes de langage est-elle bien exploitée ? Le Service de psychologie reste très attentif au devenir des prestations offertes par la commune.

TRANSPORT DES ÉLÈVES

Le transport des élèves de classes de langage et d'intégration a été adjugé à la compagnie InterTaxis SA, à partir du 1^{er} février 2003. Les frais relatifs à ces transports sont pris en charge par l'AI et font partie intégrante des prestations susceptibles d'être proposées aux enfants intégrés dans l'enseignement spécialisé.

RELATION AVEC LES UNIVERSITÉS ET FORMATION

Avec les Universités de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel, la collaboration se poursuit avec une présence active d'un ou d'une représentante du service dans les comités scientifiques (deux fois par année au minimum). Ces échanges se traduisent par un accueil pour des stagiaires (2 psychologues et une logopédiste pour 2003) qui sont déjà détenteurs de leur licence et s'engagent dans un 3^e cycle post-grade en vue d'acquiescer un diplôme ou un DESS. Cette collaboration avec les universités permet également de donner un reflet des besoins pratiques et des nouvelles exigences du terrain (passation de tests ou sensibilisation à l'acquisition de la lecture par voie informatique, par exemple). Dans les années à venir, il s'agira pour nous de voir quelle position adopter par rapport aux accords de Bologne et si nous proposerons des places de stages aux détenteurs d'un titre obtenu après 3 ans (Bachelor) ou après 5 ans (Master), car notre encadrement sera différent en fonction des connaissances acquises par l'étudiant sur le plan théorique. La question est aussi d'actualité pour les thérapeu-

tes de la psychomotricité, où nous partageons avec la HES qui les forme, le même type d'interrogation.

RESSOURCES HUMAINES

Le nombre de collaborateurs (administratifs et spécialistes) est stable à l'exception de deux départs naturels soit une psychomotricienne (50%) et une logopédiste (50%). Le temps de travail qu'elles offraient dans les classes de langage n'a pas eu à être remplacé puisqu'il était consacré à la classe qui a été fermée. Quant au temps qu'elles donnaient aux enfants dans d'autres établissements, il s'est redistribué à l'interne, ce qui a permis de poursuivre sans heurt les prises en charge d'enfants, sans pénaliser les usagers.

ACTIVITÉS EN RAPPORT AVEC L'ASSURANCE INVALIDITÉ

*Examens et rapports pour l'assurance invalidité **

	Écoles enf. + primaires	Écoles secondaires	Total
nouvelles demandes	99	18	117
demandes de prorogation	18	12	30
rapports complémentaires	6	4	10
totaux	123	34	157

* La plupart des enfants des classes spécialisées et certains autres ambulatoires ont droit à des mesures pédo-géno-thérapeutiques subventionnées par l'OFAS et l'assurance invalidité.

SERVICE DENTAIRE

MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et de prodiguer des soins aux élèves de l'école publique lausannoise, s'ils s'avèrent nécessaires.

PROPHYLAXIE

Les prophylaxistes du Service dentaire ont poursuivi leurs activités de promotion de santé dentaire dans les classes primaires lausannoises. Dans le but de sensibiliser les jeunes parents et éducateurs de la petite enfance à la prévention bucco-dentaire, le Service dentaire a organisé au mois de juin, en collaboration avec la bibliothèque jeunesse, l'exposition "Préserver les dents de lait". L'événement a eu une grande couverture médiatique.

INSTALLATIONS

En l'an 2003, le Service dentaire a pu procéder au renouvellement de plusieurs installations. Parmi les remplacements les plus importants : l'unité du cabinet de Montchoisi, du cabinet bleu du Groupe dentaire de Montbenon et du cabinet de l'hygiéniste. Le moteur d'aspiration du cabinet des Croix-Rouges a dû être

changé à la fin de l'année, suite à des pannes répétitives.

RESSOURCES HUMAINES

En 2003, une secrétaire/assistante dentaire a été engagée à 40% au Groupe dentaire de Montbenon afin de soulager les aides en médecine dentaire dans leurs tâches administratives et le technicien chargé de couler les modèles en plâtre. Une nouvelle orthodontiste a pris ses fonctions au cabinet rouge le 1^{er} février suite à la démission de l'ancien orthodontiste pour fin 2002. Le Dr Larry Gerbo, spécialiste en orthodontie du cabinet vert, Groupe dentaire de Montbenon, a obtenu la distinction de "Diplomate of the American Board of Orthodontics" suite à la réussite d'examens exigeants.

DIVERS

Le Groupe dentaire de Montbenon a été mis sur le réseau RÉCOLTE durant les vacances d'automne. Au mois de novembre, les trois Macintosh du Groupe ont été remplacés par des PC afin que le SOI puisse assurer une maintenance de pointe. Suite à ce transfert, les collaboratrices/teurs du Groupe ont suivi un cours informatique pour faciliter leur transition sur PC.

Effectif des patients

Enfants inscrits au SDS	au 31.12.02	au 31.12.03
Écoles primaires (-2 à +4)	4 720	4 507
Écoles secondaires (+5 à +9)	3 376	3 362
Apprentis, gymnasiens	989	946
Communes voisines (+ Belmont)	171	192
Institutions diverses	155	160
	9 411	9 167

Traitements conservateurs (pédodontie)

Patients traités	2002	2003
Nombre de consultations	7 665	7 601
Nombre de contrôles semestriels	11 258	11 578
Nombre de traitements facturés	13 322	13 306

Détails des traitements facturés en	2003
Diagnostic chez patients en urgence	427
Premier diagnostic individuel	1 238
Radiographies	4 465
Anesthésies	3 096
Applications "gelée fluorée"	1 609
Détartrages, nettoyage	3 257
Extractions	843
Coiffages pulpaire	91
Traitements radiculaire	19
Scelléments de fissures	4 459
Obturations provisoire	334
Ciments au verre ionomère	49
Amalgames sur dents permanente	313
Amalgames sur dents de lait	198
Composites sur dents permanente	1 527
Composites sur dents de lait	2 395

RÉDUCTIONS D'HONORAIRES

Durant l'année 2003, 264 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées et parmi elles, 226 ont été prises en considération, ce qui représente une diminution de 60 cas par rapport à 2002. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 133'398.-.

ACTIVITÉ DES PROPHYLAXISTES ET DE L'HYGIÉNISTE

Conférences dans les classes (-2 à +4)	415
Séances de prophylaxie individuelle	1 638
Visites aux fondations (Châtelard, Verdeil, etc.)	4
Brossages collectifs (nombre d'élèves)	899
Prises de RX (en jours)	39

ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

La demande de traitements orthodontiques continue à être d'actualité et les cabinets de Montbenon ont reçu, en plus des traitements en cours, 250 enfants pour une consultation d'orientation gratuite.

Activité de la clinique

Nombre de rendez-vous	7 693
Conseils	250

Traitements en cours

Actifs :	
Phase orthopédique	215
Phase orthodontique	219
Passifs :	
Contention	311
Sous surveillance	100
Traitements commencés (phase orthopédique)	109
Traitements terminés (phase orthopédique)	37
Traitements commencés (phase orthodontique)	80
Traitements terminés (phase orthodontique)	88

Détails des interventions

Radiographies :	
- Téléradiographies	394
- Panoramiques	502
- Poignets	2
- Face	1
Photographies :	4 089
Appareillages fixes :	
a) Bagues et brackets	2 665
b) Arcs	986
Réparations, transformations	50

Laboratoire

Travaux effectués au laboratoire (du 01.01. au 31.12.03)

Modèles études divers	352
Monoblocs	30
Plaque de contention	46
R.P.E.	26
Bonding direct	153
Omega	26
Arcs linguaux/palatins	274
Quad-Helix	14
Atelles contention	101
Réparations	8

La confection de 15 positionneurs a été confiée à des laboratoires privés.

VISITES DE DÉPISTAGE

Les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées, comme chaque année, de début septembre à fin novembre.

Dans le souci de perturber le moins possible l'activité scolaire, les médecins-dentistes et leur assistante ont veillé à éviter le déplacement des élèves, en se rendant eux-mêmes dans les bâtiments scolaires.

72% en moyenne des élèves de première année enfantine ont été inscrits au début de l'année scolaire au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2003

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Refus	
Classes primaires	362	6 726	276	6 450	3 531	1 515	1 295	109	4 060	2 666	687
Classes secondaires	350	6 384	237	6 147	2 809	2 410	899	29	3 183	3 201	683
Institutions spécialisées	18	233	8	225	153	35	33	4	36	197	26
Classes privées	40	324	20	304	149	73	73	9	37	287	72
Belmont	10	191	8	184	142	20	22	0	49	142	18
Total	780	13 858	549	13 310	6 784	4 053	2 322	151	7 365	6 493	1 486

Catégorie I : Sans carie, ni obturation	58%	Inscrits au service dentaire :	55%
Catégorie II : Sans carie, avec obturations	23%	Non inscrits :	45%
Catégorie III : Avec caries	18%		
Catégorie IV : Bouches négligées	1%		

OFFICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'offrir information, conseil, aide et soutien aux jeunes et aux adultes à la recherche d'une voie de formation ou d'études. Dans ce cadre elle offre ses prestations à différents publics.

PRESTATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES

Dans chaque établissement secondaire de l'arrondissement lausannois, les psychologues conseiller-ère-s en orientation passent régulièrement dans les classes pour renseigner les élèves, participent aux programmes d'AMP (Approche du Monde Professionnel) en voie secondaire à options et accueillent les élèves dans les 14 bureaux d'orientation qui dépendent de l'OROSP. Des informations – sur les professions, les formations, les débouchés – des documents en prêt, des entretiens de conseil, ainsi que des tests d'intérêts et/ou d'aptitudes, sont proposés aux jeunes pour les aider :

- au cycle de transition, dans le choix d'une voie scolaire et d'options;
- pour tous les degrés, dans les situations de réorientation scolaire;
- en fin de scolarité dans la recherche d'un complément de formation scolaire pertinent (classes de raccordement, de perfectionnement, préapprentissage...);
- pour l'élaboration d'un projet d'études ou de formation professionnelle;
- pour la réalisation des différentes étapes de ce projet (choix d'options au gymnase, recherche d'une place d'apprentissage).

Des listes de places d'apprentissage et de stages, pour la région lausannoise et tout le canton de Vaud, sont distribuées aux élèves et sont également disponibles en tout temps sur Internet. La mise à jour en est quotidienne.

Durant l'année scolaire 2002-2003, les psychologues conseillers et conseillères en orientation ont conseillé et suivi les élèves de 8^e et 9^e années ainsi que ceux des

classes de raccordement, de développement et d'accueil dans les établissements scolaires de Lausanne, d'Epalinges, du Mont et de Savigny (169 classes en tout). Ils ont proposé 505 séances en classe, organisé ou supervisé 1 208 stages, répondu à 2 569 demandes d'information et conseillé individuellement :

- 170 élèves de 5^e et 6^e années
- 1 399 élèves de 7^e 8^e et 9^e années
- 31 élèves de classes de raccordement
- 3 élèves d'écoles privées

Les élèves d'écoles privées peuvent également bénéficier des services d'information et de conseil, mais ils sont peu nombreux à entreprendre cette démarche.

Par contre une prestation d'orientation, sous forme de tests collectifs suivis d'entretiens individuels, a été apportée dans deux classes de 9^e année de l'École Nouvelle.

Info-métiers

De fin octobre à fin mars, 23 forums, présentant 106 métiers, ont été offerts le mercredi après-midi aux élèves de 8^e et de 9^e années. Ces conférences ou ces visites, dont la majorité se déroulent dans la région lausannoise, ont recueilli 4 158 inscriptions (dont 714 élèves lausannois).

Conférences aux parents

Deux soirées d'information sur l'apprentissage et les filières de formation professionnelle ont réuni les élèves de 8^e et 9^e années, ainsi que leurs parents, les 13 et 18 novembre 2003, à l'Aula du Belvédère et à la Grande Salle de Vennes. Cent cinquante à deux cents personnes – élèves, parents et enseignants – ont assisté à ces conférences. Après une présentation multimédia des différentes écoles : EPSIC, EPCL, ETML, École de couture, Eracom et Centre d'enseignement professionnel de Morges, suivie d'une discussion générale nourrie, des représentants de ces écoles ont pu répondre à de nombreuses questions individuelles.

Salon des métiers

"Planète Métiers", salon de l'apprentissage et de la formation, s'est déroulé pour la quatrième année consécutive à Malley du 13 au 17 mai 2003. Destinée aux classes de 7^e et de 8^e années, cette manifestation accueille aussi les visiteurs individuels. Le stand de l'orientation, situé à l'entrée de la manifestation, a permis de renseigner les visiteurs sur toutes les formations qui n'étaient pas représentées sur les autres stands, de répondre à de très nombreuses questions et de distribuer documentation et listes de places d'apprentissage et de stage. Au carrefour entre l'école et l'économie ce salon est devenu un jalon incontournable de l'information professionnelle.

Bourse des places d'apprentissage

L'enquête menée chaque début de l'automne auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage potentiels a permis de mettre 4 727 places – dont 1 325 pour Lausanne – à disposition des jeunes à la recherche d'une formation professionnelle. Cette année on note à nouveau une diminution des places proposées, baisse qui commence à devenir sensible, surtout dans certains métiers. Alors qu'en 2002 1 096 places d'employé-e de commerce ou de bureau étaient offertes pour le canton de Vaud, il n'y en a plus que 919 en tout en 2003, puisque le nouveau règlement d'apprentissage pour les professions du commerce regroupe les deux professions avec de nouvelles exigences. Les changements intervenus – davantage de cours au début de la formation et donc moins de temps de présence dans l'entreprise, participation des maîtres d'apprentissage à l'évaluation – ont, comme nous le craignons, incité plus d'une entreprise à ne pas engager d'apprenti cette année. Les difficultés économiques jouent certainement un rôle aussi, mais peut-on espérer que le mouvement s'inversera l'année prochaine ?

Les adresses de places d'apprentissage et de stages sont très recherchées tant dans les établissements qu'à l'office, même si elles sont à disposition sur Internet www.orientation.vd.ch. Ces listes sont bien entendu aussi utilisées par des jeunes de la scolarité post-obligatoire, ceux qui sont déjà sortis de l'école, et même par des adultes.

Transition école-métiers : Start'up

Après deux ans d'activités, le projet Start'up dans sa forme actuelle touche à sa fin. En effet les projets soutenus par le deuxième arrêté fédéral sur les places d'apprentissage ne sont financés que pour une durée de deux ans.

L'objectif de la structure Start'up est d'accueillir et de proposer un soutien adapté à des jeunes sortis de la scolarité obligatoire sans solution d'insertion. Le but de ce suivi est de permettre au jeune concerné de formuler un parcours professionnel futur et de l'aider dans la réalisation de ce projet.

Au cours de cette année, 177 jeunes de 14 à 24 ans ont été vus à Start'up, dont 80 ont bénéficié d'un suivi, souvent à long terme, 72 d'un bilan, la plupart du temps à la demande d'une autre institution et 25 d'un autre type de prise en charge. Ceci représente 793 entretiens au total. Plus de la moitié de ces jeunes viennent d'eux-mêmes (le bouche à oreille fonctionne très bien), les autres sont

adressés soit par leurs parents, soit par une institution.

Ces jeunes sont donc libérés de la scolarité obligatoire, venant de l'école publique ou ayant suivi un parcours institutionnel. En raison de leurs difficultés, ils n'ont pas pu trouver une solution de formation. Ces difficultés peuvent être de tout ordre : difficultés familiales, parcours judiciaire chargé, troubles psychologiques, faible niveau scolaire, consommation de stupéfiants, démotivation, etc. Souvent ces difficultés se combinent entre elles, ce qui rend la situation de certains très précaire, face à un monde professionnel et un marché de la formation de plus en plus difficiles d'accès pour les jeunes peu scolarisés. Pour d'autres, heureusement, il s'agit plutôt d'un incident de parcours.

Le suivi a débouché pour 24 jeunes sur une solution de formation concrète, matérialisée par un contrat d'apprentissage ou de formation élémentaire. Pour d'autres jeunes la solution choisie passe par une poursuite de scolarité (dans 15 cas), ou encore par la concrétisation d'une démarche alternative ou une solution de transition (20 situations).

La collaboration s'est poursuivie avec les autres institutions œuvrant dans le champ de la transition école-métier et avec d'autres structures psychosociales. Une collaboration étroite se développe aussi avec BIO (Bilan, Insertion, Observation) nouvelle structure dépendant des Semestres de motivation de Lausanne et Renens.

Malheureusement aucun financement nouveau ne vient prendre la place des fonds APA II, et c'est dans nos propres ressources qu'il faudra trouver la possibilité de continuer à offrir un accueil adapté aux jeunes en difficulté dans des conditions économiques qui leur sont toujours plus contrairement, une prestation de prévention qui nous apparaît indispensable.

ADULTES ET ORIENTATION

A l'office d'OSP les jeunes adultes et les adultes peuvent trouver :

- des conseils pour l'élaboration de projets de formation ou de carrière, de stratégies de reconversion ou de perfectionnement professionnel qui tiennent compte de leurs intérêts, de leur personnalité et de leurs compétences ainsi que des exigences du marché;
- un appui et un encadrement lorsqu'ils sont sans solution à la sortie de la scolarité obligatoire, ou pour une réorientation à la suite d'une rupture ou d'un échec pendant l'apprentissage ou les études;
- une assistance à l'insertion ou la réinsertion professionnelle pour les personnes au chômage ou ayant interrompu leur vie professionnelle.

Durant l'année scolaire 2002-2003, les conseillers de l'office ont répondu à 646 demandes de consultation individuelle, ce qui représente près de 1 000 entretiens ou séances de tests.

INFORMATION ET CONSEIL POUR TOUT PUBLIC

Après l'ouverture en juin 2002 d'un nouvel espace accueil - information au rez-de-chaussée, c'est le Centre d'Information Professionnelle (CIP) du 1^{er} étage qui a été rénové et remodelé en 2003, permettant de mieux recevoir les groupes et les personnes qui souhaitent faire des recherches plus approfondies et de présenter la docu-

mentation de manière plus accessible et plus attractive. Malgré les cinq semaines de fermeture du 1^{er} étage nécessitée par les travaux de rénovation et la mise en place après ces travaux, 6 164 usagers ont fait appel aux prestations du CIP en 2003, dont 48 classes, 14 groupes d'adultes, ainsi que 4 454 visiteurs individuels adultes et 795 élèves. On a prêté au CIP 1 100 documents, dossiers professionnels, vidéos et monographies, distribué 1 200 fiches infOP décrivant un métier et vendu un peu plus de 100 documents. La permanence de renseignements par téléphone et sur site, organisée en collaboration avec les collègues de l'Office cantonal, met à disposition tous les après-midi deux psychologues conseiller-ère-s en orientation pour répondre aux questions concernant l'orientation et la formation. Elle a permis de répondre en 2003 à 2 569 demandes sur site ainsi qu'à 9 110 demandes téléphoniques. Les documentalistes quant à elles ont dispensé 1 741 entretiens d'information.

L'ouverture du Centre le lundi soir de 17.30 à 19.00 heures a permis d'accueillir, d'informer et de conseiller 108 personnes. L'ouverture du vendredi midi par contre n'a attiré que 29 personnes.

En septembre nous avons accueilli un groupe de conseillers étrangers participant au Congrès mondial de l'orientation qui s'est tenu à Berne du 3 au 6 septembre 2003 sur le thème de la qualité en orientation. A cette occasion une exposition thématique "Rendez-vous avec le Futur" a été mise sur pied et a été visitée depuis par nombre de classes et de visiteurs individuels.

ORIENTATION DES ÉLÈVES

Solutions retenues par les élèves ayant quitté les écoles publiques à l'été 2003

Choix	Garçons	Filles	Total
École de maturité	200	259	459
École de diplôme	42	114	156
École de perfectionnement	89	82	171
Raccordement I et II	35	41	76
Écoles privées	6	4	10
Apprentissage	155	124	279
Écoles de métiers	42	33	75
Écoles prof. privées	43	38	81
Doublement / prolongation	60	45	105
Autres solutions	85	80	165
Total	757	820	1 577

Commentaires sur l'orientation des élèves

Une fois encore, les craintes énoncées il y a une année n'étaient pas sans fondement et le nombre d'entrées directes en apprentissage a légèrement baissé cette année, en chiffres absolus, alors que le nombre total d'élèves en fin de scolarité a nettement augmenté (+243). Les écoles professionnelles corrigent tant soit peu cette tendance : Eracom accueille 10 apprentis graphistes en 1^{ère} année, et le cours préparatoire de l'école des Arts appliqués de Vevey reçoit 38 jeunes lausannois. Comme on pouvait le craindre, c'est dans les professions commerciales que la plus grosse baisse se fait sentir : 1 096 places d'employé-e-s de commerce et de bureau ont été recensées à l'automne 2002, pour le canton de Vaud, et 919 en 2003 dans le nouvel apprentissage qui

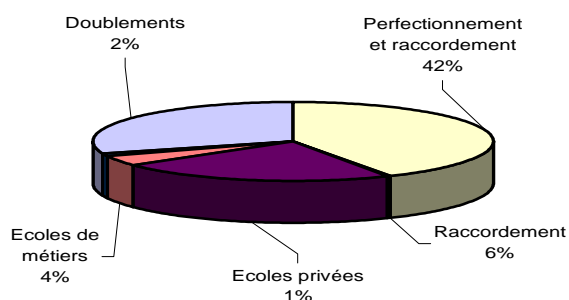
regroupe plus ou moins les deux professions.

Bien entendu, ces chiffres obtenus en questionnant les élèves sur leur choix avant la fin de l'année scolaire ne correspondent pas au nombre de jeunes qui entrent réellement en apprentissage. Bon nombre de choix se précisent ou se transforment durant l'été, des contrats se signent encore. Et surtout l'entrée en apprentissage a tendance à se retarder de plus en plus, puisque les solutions de transition choisies par nos élèves, par souci de perfectionner leurs connaissances ou parce qu'ils n'ont pas pu trouver de place de formation, ont pour but de les préparer à l'apprentissage qu'ils entreprendront dans l'année ou les années suivantes. De nouvelles classes ont d'ailleurs dû s'ouvrir dans les écoles professionnelles pour accueillir les apprentis.

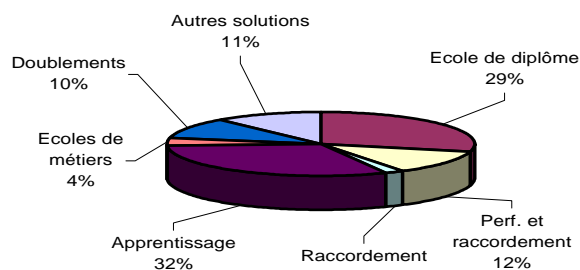
On peut regretter cette évolution de notre société, certes, mais on peut aussi en voir les bons côtés : une préparation à la vie professionnelle plus approfondie est aussi une base solide pour les nombreux changements qui attendent ces jeunes tout au long de leur parcours.

Il n'empêche que la lutte pour conserver tout au moins, mais plutôt pour accroître le nombre de places d'apprentissage doit se poursuivre, et qu'elle est l'affaire de tous. C'est entre autres un des objectifs du groupe EJVA (Entrée des Jeunes dans la Vie Active) qui réunit des partenaires de l'école, de l'orientation professionnelle, du monde économique et de la transition école-métier.

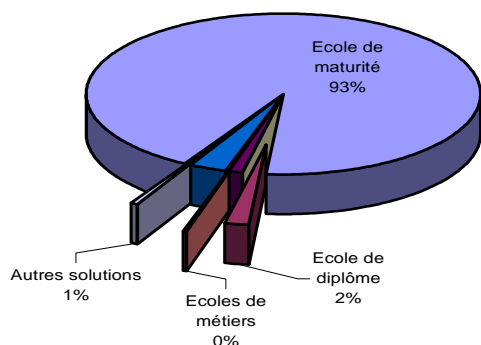
Choix des élèves de VSO



Choix des élèves de VSG



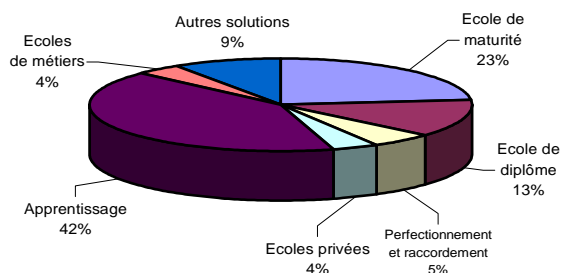
Choix des élèves de VSB



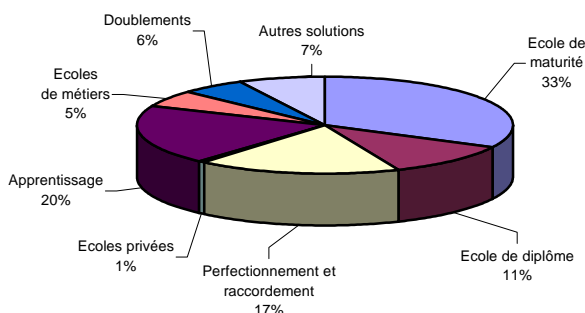
Regard en arrière

Ce rapport est le dernier destiné au Conseil communal lausannois et il est tentant de jeter un coup d'œil en arrière et de comparer certains chiffres avec ceux du premier rapport rédigé par la cheffe de service pour l'année 1993. Les graphiques ci-dessous parlent d'eux-mêmes et sont témoins d'une évolution sociale très importante.

Choix des élèves en 1993



Choix des élèves en 2003



ACTIVITÉS DIVERSES

Les changements qui interviennent dans le domaine de la formation professionnelle se poursuivent à un rythme très soutenu, et la documentation personnelle, les séances d'information et les cours de formation prennent de la place dans l'agenda chargé du personnel tout entier : 121 jours au total pour les psychologues et le personnel administratif. Nous formons aussi au Centre d'Information Professionnelle deux apprentis.

Cette année nous avons aussi été amenés à réfléchir à la question de la sécurité sur notre lieu de travail, à la manière de répondre à un public toujours plus stressé, et des actions de formation ont été prévues et ont débuté en 2003.

Un cours intitulé "Recherche d'emploi, curriculum vitae et présentation" a été offert une nouvelle fois par la cheffe de service à deux groupes d'apprentis de la Ville parvenus à la fin de leur formation dans le cadre de l'office.

Les séances "Apprentissage orientation" réunissant chez M. Tosato des représentants de l'école obligatoire, de l'école professionnelle et de l'économie se poursuivent deux fois par an. Cette année une séance réunissant les doyens VSO et les membres du groupe a permis des échanges très fructueux et va déboucher sur des visites des doyens organisées dans différents secteurs de l'économie.

D'importants changements sont en vue pour l'OROSP avec la mise en place d'EtaCom. En janvier 2004 l'office et tout son personnel seront cantonalisés, et les démarches préparatoires se sont poursuivies et intensifiées en 2003, mais les modalités de ce changement, pour le personnel administratif en particulier, ne sont pas encore définies, et de nouveaux modes de collaboration avec les services de la Ville devront se mettre en place.

Parallèlement, l'orientation vaudoise a mis en route un projet visant à se doter de nouvelles structures, destinées à offrir au public dans tout le canton des prestations semblables et bien ciblées, avec un nouveau découpage régional, coordonné avec l'organisation territoriale de l'école obligatoire. La cheffe d'office de Lausanne a participé aux nombreuses séances du groupe de projet OSP 03 qui a proposé les lignes directrices de ce changement et va poursuivre le travail dans cette direction en tant que cheffe de centre régional d'OSP, avec la nouvelle équipe de direction, toujours avec objectif principal de fournir aux élèves et au public lausannois des prestations de qualité.

Pour l'heure, le visage de l'orientation lausannoise en 2004 est encore flou, ce qui suscite à la fois des craintes et des espoirs.